

RAPPORT DE CONSULTATION

*Les enjeux en matière d'égalité
entre les femmes et les hommes
sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent*



Septembre 2009

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS ET CRÉDITS	4
1. INTRODUCTION	5
Territoire couvert.....	5
Contexte de la consultation portant sur les enjeux en matière d'égalité sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.....	5
Objectifs de la consultation sur les enjeux en matière d'égalité.....	6
Méthodologie	6
2. ENJEUX PRIORITAIRES ISSUS DU QUESTIONNAIRE EN LIGNE	7
2.1. Enjeux prioritaires liés à la parité	7
2.2. Enjeux prioritaires liés à l'égalité.....	7
2.3. Lien entre le plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale (ATI) et les enjeux en matière d'égalité	13
3. ENJEUX PRIORITAIRES ISSUS DU DIAGNOSTIC D'ÉGALITÉ RÉALISÉ AUPRÈS DES INSTANCES DE LA CRÉ VHSL	15
3.1. Enjeux prioritaires liés à la parité	15
3.2. Enjeux prioritaires liés à l'égalité.....	16
4. CONTRIBUTION DE LA CRÉ VHSL EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ	19
5. LES ANNEXES.....	21
ANNEXE 1 - Liste des documents consultés.....	22
ANNEXE 2 - Liste des questions du formulaire en ligne.....	23
ANNEXE 3 - Lien entre les priorités du plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale (ATI) et l'égalité	25
ANNEXE 4 - Recension des projets en matière d'égalité sur le territoire de la VHSL	28
ANNEXE 5 - Liste des répondantes et répondants à la consultation en ligne.....	62

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

REMERCIEMENTS ET CRÉDITS

La Conférence régionale des élus Vallée-du-Haut-Saint-Laurent (CRÉ VHSL) tient à remercier les membres du Comité Égalité, ainsi que tous les partenaires qui ont participé au comité de travail pour épauler la réalisation de cette consultation.

Des remerciements également à ceux et celles qui ont répondu à cette toute première forme de consultation en ligne. Cette mobilisation témoigne de l'intérêt et de l'effort déployé par les partenaires du territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent pour répondre le mieux possible aux objectifs liés à l'égalité entre les hommes et les femmes.

Membres du Comité Égalité de la CRÉ VHSL

Judith Gaudreault – Le Jalon, représentante de Roussillon

Marie-Josée Leduc - Résidence Elle, représentante du Haut-Saint-Laurent

Annie Asselin - Passerelle, représentante de Vaudreuil-Soulanges

Caroline Dionne - La Marg'Elle, représentante des Jardins-de-Napierville

Claude Filion - CDC Beauharnois-Salaberry

Nicole L. Séguin - présidente de la Commission Développement social, Égalité et Cohésion de la CRÉ VHSL

Anne-Marie Lefebvre - directrice générale adjointe de la CRÉ VHSL

Jacynthe Dubien - chargée de projet en égalité pour la CRÉ VHSL

Recherche et rédaction :

Jacynthe Dubien (questionnaire en ligne)

Anne Michaud, experte-conseil (diagnostic d'égalité de la CRÉ)

Collaboration :

Anne-Marie Lefebvre

Révision :

Susie Lamarche

Mise en page :

Josianne Paquette, PROJETpixel

Réalisation du questionnaire en ligne :

Pierre-Olivier Meloche, Informatique Fast 4U

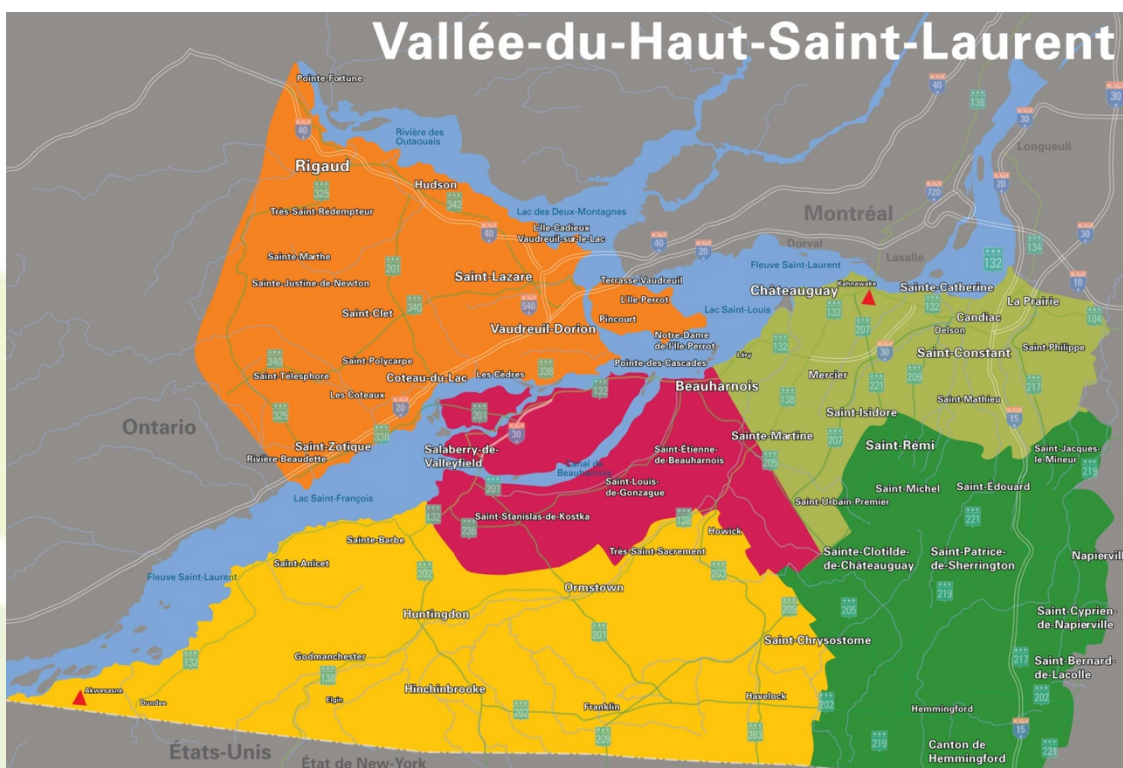
RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

1. INTRODUCTION

Territoire couvert

La Vallée-du-Haut-Saint-Laurent comprend les MRC Beauharnois-Salaberry, Le Haut-Saint-Laurent, Les Jardins-de-Napierville, Roussillon et Vaudreuil-Soulanges, qui totalisent 65 municipalités, ainsi que les territoires autochtones de Kahnawake et Akwesasne.



Contexte de la consultation portant sur les enjeux en matière d'égalité sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

La réalisation d'une consultation portant sur les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent découle de « l'entente administrative en égalité dans la région de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent 2007-2008 », entente liant le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine (MCCCF), la Conférence régionale des élus Vallée-du-Haut-Saint-Laurent et le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT). Cette entente s'inscrit dans la politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes, lancée en 2006. Elle est aussi en lien avec les travaux de la Commission Développement social, Égalité et Cohésion de la CRÉ et avec le plan régional de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale de la CRÉ (approche territoriale intégrée).

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

Les activités découlant de l'entente en égalité de la VHSL comptent plus particulièrement :

- la mise sur pied d'un comité égalité formé de partenaires des cinq MRC ;
- la réalisation d'un diagnostic d'égalité au sein des instances de la CRÉ ;
- la réalisation d'une consultation des partenaires de l'égalité sur les enjeux liés à l'égalité dans la VHSL ;
- la tenue de séances de sensibilisation et d'accompagnement sur l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) ;
- le développement d'une grille ADS à l'usage du personnel de la CRÉ, qui a été adoptée par le CA le 22 mai 2009 ;
- un recensement et une synthèse des politiques d'égalité et de parité dans les CRÉ du Québec, afin d'élaborer un projet de politique pour la CRÉ.

Objectifs de la consultation sur les enjeux en matière d'égalité

L'identification d'enjeux prioritaires en matière d'égalité sur le territoire de la VHSL visait principalement à orienter et à alimenter le plan d'action qui découlera de la future politique d'égalité de la CRÉ et de la poursuite de l'entente spécifique. D'autre part, lors de la planification des travaux entourant la consultation sur les enjeux en matière d'égalité, deux autres objectifs ont été ajoutés. Il a été convenu de profiter de l'occasion pour, d'une part, recenser les programmes, projets et services qui, actuellement en cours sur le territoire de la VHSL, sont en lien avec les orientations de la politique gouvernementale d'égalité entre les femmes et les hommes (voir l'annexe 4), et, d'autre part, pour recueillir les attentes des partenaires quant au rôle que la CRÉ peut jouer pour soutenir leurs actions en matière d'égalité.

Méthodologie

Pour procéder à cette consultation sur les enjeux en matière d'égalité sur le territoire de la VHSL, un formulaire en ligne a été développé et publié, durant quatre semaines, sur le site de la CRÉ. Une invitation par courriel a été envoyée à l'ensemble des contacts de la banque de données de la CRÉ qui regroupe plus de 1 500 personnes, tous secteurs confondus. Des relances téléphoniques ont aussi été réalisées auprès des partenaires incontournables. Finalement, une cinquantaine d'organisations ont amorcé les réponses au questionnaire et 37 l'ont complété.

Par ailleurs, un questionnaire a été élaboré pour réaliser le diagnostic d'égalité entre les femmes et les hommes dans les pratiques de gestion des instances de la CRÉ. Les responsables de chacune des commissions de la CRÉ, ainsi que la direction générale, ont complété ce questionnaire (dix au total). Des entrevues individuelles ont aussi été réalisées pour parfaire l'information. La lecture et l'analyse de la documentation issue des commissions et instances de la CRÉ ont aussi permis d'identifier plusieurs opportunités d'application de mesures visant l'égalité et la parité dans les travaux de ces instances.

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

2. Enjeux prioritaires issus du questionnaire en ligne

Dans la section qui suit, les enjeux prioritaires identifiés par les répondantes et les répondants seront présentés en fonction de leur lien avec la parité, puis avec l'égalité.

2.1. Enjeux prioritaires liés à la parité

La parité fait référence à l'égalité numérique dans la représentation au sein des institutions politiques et des instances décisionnelles, ce qui favorise un égal partage de la prise de décision et des responsabilités par les femmes et les hommes.

Les femmes dans les instances décisionnelles

Les répondants ont identifié l'importance d'obtenir **une plus grande représentation des femmes dans les structures décisionnelles et politiques** à titre d'enjeu prioritaire en matière de parité.

« L'absence des femmes est en soi un enjeu. Par ailleurs, les mandats des villes étant liés au développement social, que l'on pense aux politiques familiales par exemple, auraient avantages à être traités par des comités décisionnels mixtes. Les comités de travail le sont souvent, mais ils sont consultatifs et non décisionnels. »

« L'intégration des femmes en politique municipale ne fait pas exception, des données statistiques démontrent très clairement que les lieux de pouvoir sont formés davantage d'hommes que de femmes. »

2.2. Enjeux prioritaires liés à l'égalité

Les enjeux prioritaires identifiés par les répondants relativement à l'égalité sont fortement concentrés autour de l'accès à l'égalité économique. D'autres enjeux, liés davantage aux conditions de vie, ont ensuite été relevés par quelques répondants et seront également présentés.

Un enjeu majeur : l'égalité économique

L'**enjeu principal** reconnu par la grande majorité des répondants est lié à l'**accès à l'égalité économique**, soit en termes d'équité salariale, soit dans une perspective d'accès au revenu d'emploi. La presque totalité des réponses identifie des défis plus importants et plus fréquents à relever pour les femmes que pour les hommes en cette matière.

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

➤ **Le traitement salarial**

« Obtenir un traitement salarial défini pour une tâche, qu'elle soit réalisée par une femme ou un homme. »

« Dans la MRC Roussillon, le revenu médian des femmes de 15 ans et + est de 24 205\$, comparativement à celui des hommes de 37 652\$. Malgré une hausse récente des revenus des femmes dans la dernière période, l'écart demeure important. Les femmes ont un revenu équivalent à environ 64 % du revenu des hommes. »

« La différence de salaire perpétue la différence dans le niveau de vie entre les hommes et les femmes. »

➤ **La difficulté d'accès aux revenus d'emploi, associée aux rôles sociaux**

« Les femmes vivent plus de situations de vulnérabilité et de dépendance économique tout au long de leur vie. Les responsabilités familiales étant encore principalement assumées par les femmes (rôles sociaux), la maternité et ce que cela comporte, ont des impacts sur l'autonomie financière des femmes. L'accès au marché du travail est plus difficile pour une femme. Les femmes rencontrent plus d'obstacles dans leur projet de carrière... »

Le poids des responsabilités familiales et du partage des tâches dans le couple a un impact sur les femmes. La monoparentalité est mentionnée à quelques reprises comme étant un enjeu. D'ailleurs, plusieurs répondants ont identifié les rôles sociaux comme étant un enjeu, en l'associant directement à la difficulté d'accès au travail et à la problématique de la conciliation travail-famille.

« L'expérience exigée, les obligations à l'extérieur du travail, les heures de travail et la rémunération sont toutes des conditions générales qui favorisent davantage les hommes. »

« Il y a encore un impact de la persistance des discriminations et de la division sociale des rôles sur l'intégration à certains emplois et formations. »

Les situations d'emploi et les styles d'emplois occupés ont également un impact différencié selon les sexes. Il semble que la précarité des emplois occupés et les difficultés d'intégration et de maintien à l'emploi sont davantage le lot des femmes.

« Emploi précaire, horaire atypique, emploi temps partiel, surreprésentation des femmes dans les emplois de service. »

« Les femmes occupent plus des postes temporaires au salaire minimum que les hommes, notamment dans tous les nouveaux magasins à grande surface qui se construisent sur notre territoire. »

« Dans un milieu rural principalement, les emplois et les salaires sont parfois à prédominance masculine. Sur notre territoire, nous faisons face au décrochage scolaire et cette situation touche beaucoup de garçons. Concernant les filles, nous avons le plus haut taux de grossesses à l'adolescence. Ceci implique que ces jeunes mères ne finiront pas leur secondaire V et plusieurs

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

d'entre elles seront sur la sécurité du revenu ou encore avec des emplois moins bien rémunérés. »

Un répondant attribue également le décrochage scolaire des garçons au manque de personnel masculin en éducation et associe ce manque à des préjugés stigmatisant un métier traditionnellement exercé par des femmes.

« Cet enjeu a des conséquences importantes sur l'image masculine des jeunes garçons principalement. Les préjugés défavorables aux enseignants masculins deviennent très problématiques. »

➤ **L'accès et la participation des femmes en entrepreneuriat**

L'accès aux fonds de démarrage d'entreprises et la participation des femmes au développement du milieu des affaires sont identifiés comme étant problématiques.

« Les problématiques entourant le démarrage et l'expansion des entreprises appartenant aux femmes fragilisent les rendements financiers et peuvent mettre en péril leur survie : l'accès au capital, la performance, l'accès au réseautage et la conciliation travail-famille - bien que l'entrepreneuriat féminin s'accroisse continuellement -, peu d'importance est accordée aux besoins spécifiques et distincts des femmes en affaires... »

« Les conditions de financement des différents bailleurs de fonds excluent souvent les projets "typiquement" issus de l'entrepreneuriat féminin. Ainsi, les commerces et les services, où les femmes se retrouvent principalement, sont habituellement exclus de plusieurs politiques de financement. »

Autres enjeux liés aux conditions de vie

Outre les facteurs associés à l'activité économique, les conditions de vie en général sont citées comme des enjeux en matière d'égalité entre les hommes et les femmes.

➤ **Des conditions de santé et socio-économiques différentes**

Des situations socio-économiques différentes contribuent à maintenir un déséquilibre entre les hommes et les femmes.

« On sait que les conditions socio-économiques ont un impact très important sur l'état de santé et de bien-être de la personne, mais aussi des enfants qui font partie de la famille, surtout des familles monoparentales sous la responsabilité d'une femme. Il nous faut tenter de trouver des solutions pour diminuer d'abord ces écarts, puis l'impact de ces écarts. »

« Les femmes se trouvent dans des situations de pauvreté et d'exclusion plus marquées. Les inégalités économiques les touchent davantage de même que les situations de monoparentalité. Les femmes âgées sont davantage dans une situation de défavorisation matérielle que les hommes alors que ces derniers sont davantage défavorisés socialement. »

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

Au niveau de la sécurité alimentaire, les hommes n'ont pas développé leurs compétences dans une cuisine et dépendent davantage des autres à ce niveau. Il est également rapporté qu'avec les années, les hommes s'isolent davantage.

« Si l'on regarde l'extrême pauvreté chez les personnes âgées, on s'aperçoit que les hommes sont presque 3 fois plus souvent dans des conditions socio-économiques très défavorisées après l'âge de 65 ans. »

Au niveau de la santé globale, les femmes demandent généralement un suivi médical plus soutenu tout au long de leur vie. Outre qu'elles soient moins touchées par une culture proprement masculine de force et d'invulnérabilité, et soient donc plus attentives à détecter le malaise avant la crise, les changements physiologiques que subissent les femmes (début des menstruations, grossesses, ménopause, tests de dépistage du cancer du sein) sous-entendent un plus grand recours aux visites médicales. Les besoins en matière de soins de santé sont fortement différenciés selon le sexe.

« Moins d'hommes que de femmes ont un médecin de famille. Ces deux groupes ne consultent pas au même stade de la maladie et ne formulent pas leurs problèmes de la même manière. Par exemple, la dépression serait moins bien diagnostiquée chez les hommes et ces derniers attendraient une situation de crise avant de consulter. On observe que le taux de suicide chez les hommes est près de 4 fois supérieur à celui des femmes. En revanche, on diagnostique moins bien un infarctus chez les femmes. Elles n'auraient pas les mêmes symptômes et attendraient plus longtemps avant d'aller à l'urgence. Il nous faut donc tenir compte de telles différences dans l'organisation des services et se donner les moyens pour contrer ces problèmes. »

Du côté des hommes, il est spécifié que ces derniers sont moins portés à consulter et que cette difficulté engendre des impacts sur leur état de santé. Le développement et la consolidation des ressources d'aide répondant aux besoins spécifiques des hommes, en matière de santé et de services sociaux, sont désignés comme enjeu.

« Les hommes sont plus à risque de décéder par homicide, suite à des accidents de la route ou par suicide. Leur durée de vie est plus courte d'environ cinq ans. Ils sont plus à risque de subir des accidents de travail graves, d'être blessés dans les sports et les loisirs, de développer des dépendances aux drogues ou à l'alcool, de se retrouver sans domicile fixe, de déclarer avoir un faible soutien social. Par ailleurs, les hommes bénéficient moins des services offerts en matière de santé et de services sociaux. »

« Il faut encourager les hommes à demander de l'aide, alors que les femmes vont plus naturellement chercher de l'aide. »

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

➤ **L'accès au logement**

L'accès au logement constitue l'un des enjeux prioritaires identifiés dans le cadre du plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale de la Commission de Développement social, Égalité et Cohésion. Les participants au questionnaire en ligne apportent aussi quelques éléments de réflexion sur la question. Les difficultés rencontrées dans la recherche de logement semblent être différenciées selon le sexe.

« Il y a plus de femmes sous le seuil de pauvreté, qui travaillent à temps partiel et/ou à salaire minimum, monoparentales, et qui ont peu accès à un logement abordable. »

« La monoparentalité étant encore majoritairement une réalité féminine, l'accès à un logement assez grand pour une famille avec des enfants est plus difficile et l'accessibilité à des logements abordables est plus difficile. »

« Si les besoins de base ne sont pas assurés (logement, sécurité alimentaire...), il est impossible de penser employabilité. C'est la base d'une vie saine et équilibrée et un pas important vers l'égalité. »

« Il est démontré que les femmes gagnent un salaire moindre et, en plus, elles doivent souvent assumer les frais des enfants dont elles ont la charge. Peut-on penser à des logements en coopérative ou logements sociaux (donc à coût moindre) ou même incluant des garderies, afin de faciliter le retour au travail et aux études ? »

➤ **L'accès au transport collectif**

L'accès limité au transport collectif contribue à l'isolement, particulièrement chez les femmes.

« Les besoins rattachés au transport sont différents. Les responsabilités familiales sont encore principalement assumées par les femmes : aller à la garderie, à la clinique ou à l'hôpital, à l'épicerie et à la pharmacie. Aussi, les femmes ont moins accès à des voitures que les hommes, et se trouvent dépendantes pour les besoins de transport. »

« En milieu rural, plus d'hommes utilisent l'automobile familiale, les femmes se retrouvent isolées. »

➤ **La violence conjugale**

L'isolement constitue un facteur d'accroissement des situations de violence. La vulnérabilité et l'effet de la violence subie ont des impacts sur tous les aspects de la vie.

« Lorsqu'une femme quitte le conjoint suite à de la violence subie, c'est souvent elle qui se retrouve sans domicile et qui doit souvent repartir à zéro et même parfois changer de ville. Elle a une baisse de revenu, doit parfois se défendre en cour pour la garde des enfants. Elle a souvent peur pour sa sécurité et celle de ses enfants. »

La violence étant un problème de société, son occurrence dans le couple est en partie liée à la pression associée aux rôles sociaux et à la répartition du pouvoir dans la cellule familiale. Ainsi, il est important

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

pour nous de reconnaître que la violence conjugale, dans sa définition même, a pour objectif principal la prise de pouvoir sur l'autre.

« La société est caractérisée par des rapports d'inégalité entre les sexes, ce qui favorise l'émergence de la violence faite aux femmes. »

« Les femmes sont encore victimes de plus de violence conjugale que les hommes et ce phénomène se reproduit chez les jeunes dans leur relation affective de couple (les rôles de pouvoir et de dominant/dominé dans les relations de couples). »

Réalité autochtone

La situation des femmes autochtones est très préoccupante quant à la violence qu'elles subissent et aux problèmes de santé de la communauté. Également, peu de données sont disponibles pour documenter leurs réalités. Un colloque intitulé « Violence et femmes autochtones, des contextes à comprendre : des alliances à développer », tenu en avril 2009, aura permis d'identifier des enjeux qui touchent les femmes et qui sont portés par la communauté autochtone. Nous constatons que la lecture des situations de violence qui les entourent est différente, que les causes associées à cette problématique sont plus larges et que les moyens proposés pour en réduire l'occurrence et les impacts sont également différents. Pour pouvoir mieux comprendre et mieux soutenir les femmes autochtones, il faudra être capable de se transposer dans une toute autre approche.

Dans leur démarche pour contrer la violence, les femmes autochtones ont présenté une approche qui se veut communautaire et inclusive avec les hommes qui ont des comportements violents. Dans cette perspective, il est question de guérison. Dans leur définition de la violence, il y a une perspective de « violence institutionnelle » qui est nouvelle pour nous et qui ne fait pas partie de notre approche traditionnelle de la violence. Cette forme de violence fait référence, entre autres, à la Loi sur les Indiens du gouvernement fédéral. Donc, leur approche a pour objectif de guérir les individus des impacts de la « persécution » vécue via la « violence institutionnelle ». Les impacts seraient donc, par exemple, les différents problèmes d'alcoolisme, de toxicomanie et de jeu, et le fait que ceux-ci entraînent des comportements violents dont les femmes et les enfants se retrouvent victimes.

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

➤ **Les entreprises familiales agricoles**

Plus de 80 % du territoire de la VHSL est zoné agricole. Cette réalité a un impact sur bon nombre de femmes du territoire. Comment reconnaître le travail des femmes et assurer le maintien des acquis ?

« L'entreprise appartient souvent à l'homme ou, parfois, il vient du patrimoine familial de l'homme, et la conjointe (femme) qui y travaille n'en retire rien ou peu, en cas de séparation. »

➤ **La promotion de l'engagement paternel**

« En 2000, 63 % des enfants de parents divorcés étaient juridiquement confiés à la mère, 14 % au père, et 23 % en garde partagée. En 1999, 15,7 % des enfants ne conservaient pas l'accès à leur père, suite à une séparation. »

« Il est important d'adapter notre approche et nos services selon la clientèle en présence. Par exemple, si nous désirons intégrer les pères dans nos services familles, nous devons parfois commencer par nous intéresser aux activités du père. »

2.3. Lien entre le plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale (ATI) et les enjeux en matière d'égalité

Dans le cadre de la Stratégie de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale du Gouvernement du Québec, l'approche territoriale intégrée (ATI) est décrite comme une démarche qui vise « l'engagement de tous les groupes de la société pour faire reculer la pauvreté et favoriser l'inclusion de l'ensemble de la population. Cette approche se caractérise par une concertation des intervenants, une intervention intersectorielle qui place l'amélioration de la situation des membres de la communauté au centre d'une action globale et qui améliore la capacité d'agir tant des collectivités que des individus qui les composent. Elle contribue à une meilleure synergie entre le développement économique local et le développement social, et un meilleur arrimage des différentes stratégies sectorielles visant l'amélioration des conditions de vie des milieux défavorisés. »¹

Les objectifs de cette démarche sont de renforcer les communautés vulnérables sur le territoire de la région de la VHSL et d'améliorer les conditions de vie de leurs citoyens et citoyennes en se dotant d'outils pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et ce, peu importe les secteurs d'intervention. (Extraits du cadre de référence sur l'approche territoriale intégrée dans la région de la Vallée du Haut-Saint-Laurent, pp.1 et 2).

Quatre priorités régionales ont été identifiées dans la VHSL :

- le transport collectif ;
- le logement social ;
- la sécurité alimentaire ;
- le capital social.

La consultation en ligne a donc été l'occasion de questionner les partenaires sur les liens entre ces quatre priorités et les enjeux d'égalité.

¹ Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, p. 69.

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

Les réponses obtenues permettent d'enrichir le plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale d'une lecture plus complexe et complète, parce que différenciée en fonction des genres, des enjeux entourant les grandes priorités régionales. De cet exercice, nous pouvons dégager des grandes lignes qui mettent en lumière des différences grâce auxquelles nous pouvons mieux circonscrire la spécificité entre les besoins des hommes et ceux des femmes, toujours en lien avec les quatre priorités régionales établies.

Comme les réponses obtenues recourent l'essence de ce qui a déjà été mentionné dans la première partie de la consultation, il apparaît encore plus clairement important d'introduire l'analyse différenciée selon les sexes dans la démarche ATI. Une synthèse des réponses émises par les participants au questionnaire en ligne est présentée en annexe 3 afin d'éviter la redondance dans la lecture du présent rapport de consultation.

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

3. Enjeux prioritaires issus du diagnostic d'égalité réalisé auprès des instances de la CRÉ VHSL

3.1. Enjeux prioritaires liés à la parité

La cueillette, la synthèse et l'analyse des résultats d'un questionnaire élaboré sur mesure pour les instances de la CRÉ ont permis de dresser un portrait de la participation des femmes et des hommes aux instances décisionnelles, consultatives et administratives de la CRÉ, et d'établir les écarts à combler pour atteindre la parité (50/50) au sein de ces instances. Les écarts les plus importants affectent les instances décisionnelles (présidence, vice-présidence, conseil d'administration et comité exécutif). Comme ces instances ne sont composées que d'élues et élus municipaux, le principal enjeu et défi à relever est d'augmenter le nombre d'élues (conseillères, mairesses) aux prochaines élections municipales de novembre 2009. Peu d'activités en ce sens semblent toutefois avoir été organisées sur le territoire de la CRÉ au cours des dernières années, ce qui réduit les chances d'atteindre cet objectif.

Les écarts à combler sont moins importants au sein des commissions consultatives, composées de partenaires publics, communautaires et privés. Sur les huit instances de la CRÉ, une seule, soit la Commission Développement social, Égalité et Cohésion, compte plus de femmes que d'hommes, alors que le Forum jeunesse remporte la palme de l'instance paritaire. On observe l'écart le plus important au sein de la Commission régionale sur les Ressources naturelles et le Territoire.

Composition Femmes/Hommes au sein des instances de la CRÉ

Instance	% Femmes	% Hommes	Écart Parité
Présidence CRÉ	0 %	100 %	+50 %F
Vice-présidence CRÉ	0 %	100 %	+50 %F
Cadres de direction	50 %	50 %	0 %
Professionnels	50 %	50 %	0 %
Personnel de soutien	100 %		+50 %H
Ressources contractuelles	100 %		+50 %H
Conseil d'administration	22 %	78 %	+28 %F
Comité exécutif	14 %	86 %	+36 %F
Commissions :			
1- Développement social, Égalité et Cohésion	66,6 %	33,3 %	+17 %H
2- Formation, Recherche et Sciences	35 %	65 %	+15 %F
3- Culture, Communications et Patrimoine	35 %	65 %	+15 %F
4- Tourisme	43 %	57 %	+7 %F
5- Économie, Transport et Entreprises	45 %	55 %	+5 %F
6- Agroalimentaire	38,5 %	61,5 %	+11,5 %F
7- Commission régionale sur les Ressources naturelles et le Territoire	13 %	87 %	+37 %
8- Forum Jeunesse	50 %	50 %	0 %

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

3.2. Enjeux prioritaires liés à l'égalité

Le diagnostic d'égalité réalisé auprès des instances de la CRÉ a également permis d'identifier les enjeux prioritaires en lien avec les travaux des commissions consultatives.

Un enjeu prioritaire en matière d'égalité : la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale

Les principaux enjeux identifiés en matière d'égalité portent sur les conséquences les plus visibles des inégalités socio-économiques sur le territoire des cinq MRC de la CRÉ. Les partenaires membres de la Commission Développement social, Égalité et Cohésion ont réalisé, en 2008, un travail de priorisation des enjeux régionaux qui a fait consensus, en particulier dans le cadre de l'approche territoriale intégrée (ATI), stratégie d'intervention privilégiée en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Ce programme avait déjà été identifié pour la réalisation d'un projet pilote d'application de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS).

Les quatre grandes priorités retenues pour le financement de projets dans le cadre de l'ATI, tel que mentionné précédemment, sont : 1) le transport collectif ; 2) le logement social ; 3) la sécurité alimentaire ; 4) le capital social. La CRÉ a élaboré, en 2008, un plan d'action permettant aux comités locaux de concertation de préparer des projets pour l'obtention d'un soutien financier.

Des références aux principes de l'égalité et de la parité ont été insérées dans les documents d'orientation et les outils à l'intention des promoteurs. Ces premières étapes de l'application de l'ADS ont rapidement permis de constater que **chacune des priorités touchait en plus grand nombre les femmes que les hommes quelle que soit la MRC, qu'il s'agisse du niveau de faible revenu, du manque d'accès aux transports collectifs, au logement social et à la sécurité alimentaire**. La pertinence de réaliser, entre autres projets financés par la CRÉ en matière d'ATI, un projet pilote d'application de l'ADS a donc été confirmée. On note aussi que, même si les femmes sont touchées en plus grand nombre par les conséquences de la pauvreté, certaines catégories d'hommes, tels les jeunes hommes sans domicile fixe et les chefs de famille monoparentale, sont aussi particulièrement démunis et ont besoin de services adaptés à leurs besoins. L'ADS permet de déceler ces particularités et, donc, d'orienter les services publics de façon plus adéquate, afin de répondre aux besoins de toutes et tous dans un objectif d'égalité.

Prendre en compte le sexe et l'âge pour mieux connaître les besoins des personnes en fonction du cycle de vie

Le diagnostic d'égalité a aussi permis de souligner l'importance de connaître les besoins et réalités des personnes en fonction, non seulement de leur sexe, mais aussi de leur âge, puisque ces besoins sont variables pour les femmes et les hommes selon le cycle de vie (petite enfance, enfance, adolescence, vie adulte, 3^e âge, 4^e âge).

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

On retient donc, parmi les priorités :

- L'application de l'ADS dans le diagnostic réalisé par la CRÉ sur la situation des aînées et aînés, ainsi que dans les appels de projets en découlant.
- L'application de l'ADS dans les activités et projets du Forum Jeunesse, en particulier pour les prochains projets à être financés dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ). Le Forum Jeunesse a d'ailleurs pris part à la signature de l'entente spécifique en égalité 2008-2010.

Autres occasions d'application de l'ADS et des principes liés à l'égalité

La réalisation du diagnostic d'égalité a aussi mené à l'identification de plusieurs actions pouvant être posées par les diverses instances de la CRÉ. Ces actions touchent, d'une part, les références aux principes d'égalité et de parité à être insérées dans les documents d'orientation, plan stratégique, politiques, programmes de subvention, code d'éthique, communications, gestion du personnel, etc. Elles portent, d'autre part, sur les possibilités d'appliquer l'analyse différenciée selon les sexes à la gestion des programmes et projets financés par la CRÉ, dans le cadre des travaux des commissions et des ententes spécifiques et administratives intervenues avec les ministères et les partenaires régionaux et locaux. On note particulièrement les occasions suivantes :

1. Introduire des références à l'application des principes d'égalité et de parité dans tous les documents stratégiques des diverses instances (planification stratégique ; code d'éthique ; politique en matière de commandites ; plan de communications ; règles de régie interne ; guides des promoteurs, appels d'offres ; ententes spécifiques et administratives). Cette référence pourra être introduite comme élément de mise en œuvre de la politique d'égalité qui devrait être adoptée en 2009.
2. Appliquer la pratique de la rédaction épiciène (inclusive) dans l'ensemble des documents de la CRÉ et inviter les partenaires à faire de même ; inclure une nouvelle mention du type « La rédaction épiciène est ici utilisée afin de rendre visible le poids démographique des femmes et des hommes du territoire de la VHSL ».
3. La CRÉ comme employeur : intégrer la référence aux principes de l'égalité et de la parité aux politiques d'embauche et de rémunération, et aux politiques de gestion du personnel (politiques contre le harcèlement sexuel et psychologique, conciliation famille/travail, etc.)
4. Demander systématiquement aux organismes qui sont financés par la CRÉ de fournir de données ventilées selon le sexe et l'âge, dans les propositions de projets, contrats et conventions, rapports d'activités et d'évaluation (participation aux activités, usagères et usagers des services, composition du conseil d'administration et du personnel de l'organisme, etc.).
5. Intégrer le recours aux données ventilées (sexe et âge) dans les indicateurs de suivi et d'évaluation des projets de toutes les commissions.
6. Commission Formation, Recherche et Sciences : appliquer l'ADS dans les stratégies développées pour contrer le décrochage scolaire, tant auprès des garçons que des filles.
7. Commission Culture, Communications et Patrimoine : intégrer ADS dans les prochains appels de projets (on connaît le nombre d'artistes, artisans et auteurs, mais pas la composition par sexe et âge).

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

8. Commission Tourisme : mobiliser les partenaires pour obtenir des données ventilées sur le sexe et l'âge des usagères et usagers des activités de tourisme.
9. Commission Économie, Transport et Entreprises : obtenir des données ventilées dans les portraits de la main-d'œuvre des divers secteurs concernés ; les études de marché sur l'utilisation du transport collectif, etc.
10. Commission Agroalimentaire : recueillir des données ventilées dans les portraits de la main-d'œuvre et des dirigeants d'entreprises de ce secteur d'intervention.
11. Commission régionale sur les Ressources naturelles et le Territoire : analyser les raisons pour lesquelles les femmes sont quasi absentes de ce volet du développement de la région.

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

4. Contribution de la CRÉ VHSL en matière d'égalité

Deux questions ont été ajoutées à la consultation en ligne pour recueillir les attentes des partenaires quant au soutien de la CRÉ et sa contribution à l'action en matière d'égalité :

- **Considérant le mandat de la CRÉ, quel rôle peut jouer cette dernière pour soutenir l'action des partenaires locaux et régionaux œuvrant pour l'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la VHSL ?**
- **Qu'est-ce qui pourrait contribuer à favoriser la concertation des partenaires en matière d'égalité sur le territoire de la Vallée du Haut-Saint-Laurent ?**

Voici comment les différentes attentes ont été regroupées, en fonction du nombre d'occurrences :

Rôle de soutien au partenariat et à la concertation

- Reconnaître l'expertise des acteurs du territoire de la Conférence régionale des élus Vallée-du-Haut-Saint-Laurent pour favoriser et faciliter la collaboration entre les différents partenaires tant institutionnels que communautaires.
- Supporter, avec une ressource à cet effet, une concertation régionale en matière d'égalité via un comité égalité élargi, afin de bien soutenir la réalisation du plan d'action régional en matière d'égalité.
 - Ce comité devra être représentatif du milieu : groupes de femmes, développement économique, affaires, politique, éducatif, jeunes, aînées, communautaire, ministères, etc.
 - Ce comité serait permanent et consultatif, comportant un siège réservé au CA doté d'un pouvoir décisionnel sur son plan d'action.
- Faciliter une meilleure connaissance des différentes instances, des enjeux majeurs et des dossiers prioritaires en développement social, et permettre un développement durable.
- Assurer la concertation des instances telles que : CRÉ – CLD – MRC – Groupes communautaires interpellés par la Politique sur l'égalité.
- Faire la promotion des lieux et vecteurs d'échanges et de concertation.

Rôle de promotion et de diffusion de l'information sur le territoire

- Faire la promotion des actions réalisées sur le territoire, en lien avec les objectifs en matière d'égalité.
- Promouvoir les activités des groupes parapublics et communautaires qui travaillent à l'amélioration des conditions de vie et des conditions économiques de la population.
- Faire connaître la CRÉ, son rôle et son mandat en matière d'égalité.
- Rappporter les types de difficultés vécues par les femmes et hommes en milieu défavorisé, et faire connaître les retombées positives de l'intégration des femmes sur le marché du travail, particulièrement dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre.
- Valoriser des pratiques ADS déjà en place.
- Développer des outils de communication simples et efficaces (diffusion d'un bulletin...).
- Faciliter et assurer l'échange d'informations entre les partenaires.
- Promouvoir la concertation.
- Sensibiliser les membres du conseil d'administration, les membres des commissions et le personnel de la CRÉ à la valeur ajoutée que constitue la prise en compte des conditions de vie des femmes dans le travail visant l'atteinte de l'égalité de fait entre les femmes et les hommes.

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

Rôle de leader en développement égalitaire

- Favoriser la parité homme/femme dans les instances locales et régionales.
- Proposer l'analyse différenciée selon les sexes (ADS), lors de la réalisation d'études, de l'évaluation des demandes de soutien financier, etc.
- Appuyer le développement de programmes spécifiques, en tenant compte des différences entre les hommes et les femmes.
- Mobiliser les jeunes autour de projets concrets.
- Jouer un rôle d'influence auprès des décideurs, des entreprises et des autres partenaires.
- Encourager les municipalités à être actives dans la poursuite des objectifs de la politique d'égalité :
 - Par exemple, en les incitant à exprimer les valeurs de l'égalité à l'intérieur même de leur politique familiale et de leurs plans d'action.
- Identifier des objectifs communs sur lesquels les partenaires souhaitent s'engager.

Rôle de soutien aux projets régionaux

- Supporter financièrement des projets, afin d'intervenir sur les principaux enjeux en matière d'égalité sur le territoire.
- Accompagner les promoteurs et acteurs du milieu dans un processus d'ADS.
- Évaluer les impacts de différentes politiques publiques sur l'équité entre les différents groupes de sa population, notamment entre les hommes et les femmes.
- Soutenir l'amélioration des conditions de vie des femmes.

Rôle de pourvoyeur d'informations

- Faciliter un accès aux données ventilées selon les sexes.
- Financer des études de faisabilité.

Rôle d'organisateur de rassemblements

- Organiser des rencontres d'échanges ou de ressourcement (colloque, forum).
- Faciliter la participation du milieu communautaire aux activités de concertation et rencontres diverses.

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

5. Les ANNEXES

ANNEXE 1 - Liste des documents consultés

ANNEXE 2 - Liste des questions du formulaire en ligne

ANNEXE 3 - Lien avec les priorités de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale

ANNEXE 4 - Recension des projets en matière d'égalité sur le territoire de la VHSL

ANNEXE 5 - Liste des répondantes et répondants à la consultation en ligne

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

ANNEXE 1 - Liste des documents consultés

Étude sur la pauvreté dans la MRC de Roussillon, Rapport final, Présenté à la Commission développement social du CLD de Roussillon, 29 octobre 2007.

Le portrait de santé, Mise à jour de 30 indicateurs selon le CSSS, CSSS Vaudreuil-Soulanges, Mai 2005.

Le portrait de santé, Mise à jour de 30 indicateurs selon le CSSS, CSSS du Haut-Saint-Laurent, Mai 2005.

Le portrait de santé, Mise à jour de 30 indicateurs selon le CSSS, CSSS Jardins-Roussillon, Mai 2005.

Le portrait de santé, Mise à jour de 30 indicateurs selon le CSSS, CSSS du Suroît, Mai 2005.

LE DÉFI, la responsabilité populationnelle, CSSS DU SUROÎT, Réalisé par la Direction de santé publique, 2005.

LE DÉFI, la responsabilité populationnelle, CSSS JARDINS-ROUSSILLON, Réalisé par la Direction de santé publique, 2005.

LE DÉFI, la responsabilité populationnelle, CSSS DU HAUT-SAINT-LAURENT, Réalisé par la Direction de santé publique, 2005.

Synthèse du Portrait type, RLS de Vaudreuil-Soulanges, Dominique Agossou, Surveillance de l'état de santé de la population, Direction de santé publique, Mars 2008.

PALÉE 2006-2008, Plan d'action pour l'économie et l'emploi, CLD du Haut-Saint-Laurent, 9 juin 2006.

Documents de la CRÉ :

De nombreux documents ont été consultés dans le cadre de la réalisation du diagnostic d'égalité de la CRÉ de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent : statuts et règlements, planifications stratégiques, politiques de communications et commandites, documents d'orientation, études sectorielles des diverses commissions, diagnostics, plans d'action, appels de projets, etc.

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

ANNEXE 2 - Liste des questions du formulaire en ligne

Section 1 : Identifier les enjeux prioritaires en matière d'égalité

Selon vous, quels sont les trois principaux enjeux liés à l'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire que vous desservez ?

En quoi ces enjeux abordent-ils les conditions de vie différentes des femmes et des hommes ?

Quelles sont les sources d'information (statistiques, études, recherches) utilisées pour identifier ces enjeux ?

Est-ce que ces données sont généralement ventilées selon les sexes ?

Si vous êtes un organisme communautaire, qui sont vos principaux bailleurs de fonds ?

Section 2 : Recenser les programmes, projets et services en lien avec l'égalité

Pour chacune des orientations de la politique gouvernementale d'égalité, les informations suivantes ont été demandées :

Nom du programme, projet ou service
Budget associé au programme, projet ou service
Description du programme, projet ou service
Partenaires financiers du programme, projet ou service
Nombre d'heures/année

Orientation 1 :

Promotion de modèles et de comportements égalitaires

Objectif 1 : Favoriser une socialisation non stéréotypée des jeunes

Objectif 2 : Soutenir l'apprentissage et l'exercice égalitaire du rôle parental

Objectif 3 : Inciter les médias, les entreprises culturelles, ainsi que les milieux du sport et des loisirs, à promouvoir des rôles et des comportements non sexistes

Objectif 4 : Soutenir l'égalité entre les femmes et les hommes dans un contexte de diversité croissante sur les plans culturel et religieux

Orientation 2 :

Vers l'égalité économique entre les hommes et les femmes

Objectif 1 : Favoriser la diversification des choix de formation ainsi que la persévérance et la réussite scolaire

Objectif 2 : Soutenir de façon plus particulière l'intégration et le maintien en emploi des femmes

Objectif 3 : Poursuivre la mise en œuvre de la Loi sur l'équité salariale et en assurer le respect

Objectif 4 : Soutenir l'entrepreneuriat des femmes

Objectif 5 : Améliorer la sécurité économique des femmes tout au long du parcours de vie

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

Orientation 3 :

Vers une meilleure conciliation des responsabilités familiales et professionnelles

Objectif 1 : Favoriser la répartition équitable des responsabilités familiales

Objectif 2 : Encourager les milieux de travail à instaurer des mesures de conciliation travail-famille, dans les secteurs à prédominance tant masculine que féminine

Objectif 3 : Intensifier la collaboration et le partenariat des divers acteurs du milieu de vie

Orientation 4 :

Pour des approches en santé adaptées aux spécificités des femmes

Objectif 1 : Adapter les soins de santé et les services sociaux aux besoins particuliers des femmes et de certains groupes

Objectif 2 : Sensibiliser les milieux de travail à la prévention des lésions professionnelles chez les femmes

Orientation 5 :

Pour le respect de l'intégrité des femmes et leur sécurité dans tous les milieux de vie

Objectif 1 : Prévenir et contrer la violence conjugale et les agressions sexuelles

Objectif 2 : Prévenir et contrer l'exploitation sexuelle et la traite des femmes

Orientation 6 :

Vers une plus grande participation des femmes aux instances décisionnelles

Objectif 1 : Viser la parité de représentation dans les lieux de pouvoir

Objectif 2 : Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans la gouvernance locale et régionale

Section 3 : Rôle attendu de la CRÉ VHSL

Considérant le mandat de la CRÉ, quel rôle peut jouer cette dernière pour soutenir l'action des partenaires locaux et régionaux œuvrant pour l'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la VHSL ?

Qu'est-ce qui pourrait contribuer à favoriser la concertation des partenaires en matière d'égalité sur le territoire de la Vallée du Haut-Saint-Laurent ?

Section 4 : Lien avec les priorités de lutte à la pauvreté et à l'exclusion (ATI)

Selon vous, en quoi LE TRANSPORT COLLECTIF peut-il constituer un enjeu en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ?

Selon vous, en quoi LE LOGEMENT SOCIAL peut-il constituer un enjeu en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ?

Selon vous, en quoi LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE peut-elle constituer un enjeu en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ?

Selon vous, en quoi LE CAPITAL SOCIAL peut-il constituer un enjeu en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ?

Autres commentaires ou recommandations

ANNEXE 3 - Lien entre les priorités du plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale (ATI) et l'égalité

Résultats du questionnaire en ligne

Q : En quoi LE TRANSPORT COLLECTIF peut-il constituer un enjeu en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ?

Selon plusieurs répondantes et répondants au questionnaire, le transport collectif est un enjeu en matière d'égalité, particulièrement pour les femmes. Les commentaires illustrent les besoins spécifiques de ces dernières en matière d'accès au transport collectif.

Identification des besoins et connaissance des réalités

- Les femmes sont généralement plus pauvres que les hommes, leur accès à une voiture est donc plus restreint.
- Les besoins en transport collectif sont plus grands chez les femmes et il faudrait s'assurer d'en tenir compte dans le développement de notre offre de transport, afin de favoriser particulièrement l'accès aux femmes.
- Le transport collectif est central pour l'accès aux services, au travail, aux études, à la participation citoyenne, pour briser l'isolement et permettre l'accroissement du potentiel de revenu.
- Pour le taxibus, une maman doit avoir la possibilité de transporter des enfants et les effets qui leurs sont nécessaires ; prévoir des arrêts près des centres à la petite enfance.
- Les besoins de transport sont différents : les hommes utilisent la voiture familiale, les femmes se retrouvant ainsi isolées.
- Dans les milieux ruraux, la femme est souvent à la maison, isolée et sans transport. Ceci la rend plus vulnérable et peut réduire sa capacité à recevoir des soins et services. Souvent, les transports sont plus facilement accessibles en semaine que durant la fin de semaine. C'est une fausse prémisse que de croire que les besoins sont moins grands durant la fin de semaine. Ils sont différents, certes, mais présents.

Accès au transport collectif = accès au revenu d'emploi

- L'égalité économique ne pourra être atteinte que par l'emploi. Du transport collectif adéquat et efficace (même si déficitaire) permet aux femmes, aux jeunes et aux hommes qui ne possèdent pas de voiture, d'occuper des emplois plus intéressants et souvent plus payants.
- Les femmes pourraient avoir un meilleur accès au marché du travail s'il y avait des transports collectifs.
- L'accessibilité au transport collectif est en lien étroit avec l'égalité économique des femmes du territoire et la possibilité d'une conciliation travail-famille intéressante.

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

Q ■ Selon vous, en quoi LE LOGEMENT SOCIAL peut-il constituer un enjeu en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ?

Il est intéressant de noter que, dans tous les cas, les répondantes et répondants ont identifié que les femmes vivaient plus de difficultés en matière de logement. En ordre d'importance, il est principalement souligné qu'en raison de la monoparentalité, des responsabilités familiales qui lui sont associées et de l'écart de revenus entre les hommes et les femmes, celles-ci feraient face à davantage de besoins en matière de logement.

« La monoparentalité étant encore majoritairement une réalité féminine, l'accès à un logement assez grand pour une famille avec des enfants est plus difficile et l'accessibilité à des logements abordables est plus difficile. »

« Si les besoins de base ne sont pas assurés (logement, sécurité alimentaire...), il est impossible de penser employabilité. C'est la base d'une vie saine et équilibrée, et un pas important vers l'égalité. »

« Il est démontré que les femmes gagnent un salaire moindre et, en plus, elles doivent souvent assumer les frais des enfants dont elles ont la charge. Peut-on penser à des logements en coopérative ou logements sociaux (donc à coût moindre) ou même incluant des garderies, ceci afin de faciliter le retour au travail et aux études. »

Q ■ Selon vous, en quoi LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE peut-elle constituer un enjeu en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ?

Les personnes ayant répondu au questionnaire ont identifié la monoparentalité comme un aspect important associé à l'aide alimentaire. Les femmes sentiraient aussi plus de pression en ce qui a trait à l'obligation de répondre aux besoins alimentaires de la famille. Ces extraits de réponses soulèvent également la question de la répartition des dépenses dans le couple, les femmes assurant généralement les biens périssables et les hommes les biens durables. Cet enjeu touche aussi les hommes qui ont besoin de développer plus d'autonomie dans le domaine de l'alimentation.

« Traditionnellement, ce sont les femmes qui font la cuisine pour la famille. On constate que les hommes fréquentent peu ou pas les ateliers de cuisine collective, donc, en prévention, il faut montrer aux enfants (garçons et filles) à faire la cuisine à l'école. L'enjeu est de rendre les hommes autonomes et préoccupés par leur alimentation. »

« Étant souvent responsables des enfants, une bonne partie du budget des femmes passe dans l'alimentation. »

« La sécurité alimentaire est, quant à moi, un enjeu tout aussi important pour la femme que pour l'homme. La seule différence se situe lorsque la femme a la garde des enfants et qu'elle doit assumer leur alimentation. Des groupes de cuisine collective, d'achats et de jardins communautaires sont des avenues intéressantes. Le transfert intergénérationnel de connaissances est aussi un projet pour habiliter nos jeunes mères à la conservation et la transformation d'aliments. »

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

À deux reprises, il est indiqué que les hommes ont plus de difficultés que les femmes à afficher leur besoin d'aide alimentaire.

« Souvent, les femmes vont avoir recours aux banques alimentaires. Les hommes vont avoir plus de difficulté à accepter d'avoir recours à ces organismes. »

« Dans les familles en difficulté, ce sont les femmes qui iront chercher l'aide à la banque alimentaire. »

D'autres avancent des explications quant aux circonstances associées aux périodes d'aide alimentaire pour les hommes et les femmes.

« Les hommes et les femmes qui visitent les banques alimentaires le font à des épisodes différents dans leur vie et pour des raisons également différentes. Ainsi, les femmes monoparentales profiteront de ce soutien lorsqu'elles ont de jeunes enfants, les hommes qui côtoient les ressources sont plus vieux et célibataires. Le profil est différent. »

« L'homme est souvent moins habile dans l'art culinaire, alors le coût de revient des repas familiaux augmente. La responsabilité de nourrir la famille repose souvent sur les mères, ce qui les amène souvent à se priver des bons aliments dans les cas où elles n'en ont pas suffisamment pour leurs enfants. »

Q : Selon vous, en quoi LE CAPITAL SOCIAL peut-il constituer un enjeu en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ?

Les personnes ayant répondu au questionnaire abordent ici plusieurs volets liés au capital social, soit l'isolement, le rôle des organismes communautaires pour rejoindre les personnes isolées, les préjugés envers certains groupes de personnes démunies et la socialisation sexiste.

- Les femmes se retrouvent souvent dans des emplois plus précaires, et c'est souvent elles qui doivent s'absenter du travail si les enfants sont malades : elles peuvent donc perdre du revenu et même leur emploi.
- Les femmes vivent un plus grand isolement en raison de la socialisation et des rôles sociaux. Il est plus difficile d'accéder à une autonomie financière lorsque l'on n'a pas de réseau social.
- Tout être humain peut apporter quelque chose à sa communauté. Nous devons faire preuve d'ouverture, d'imagination, et défaire certains préjugés défavorables à certains types de population, tels les prestataires de la sécurité du revenu, les femmes monoparentales prestataires de la sécurité du revenu ou les personnes moins scolarisées. Les pénuries d'emploi, que nous connaissons présentement et qui vont en s'aggravant, nous obligeront à intégrer au marché du travail toutes les personnes sans emploi aptes au travail.
- La socialisation sexiste a de nombreux impacts sur tous les aspects de la vie des femmes. Il est important de travailler sur l'estime de soi des femmes, sur les stéréotypes véhiculés dans la société, sur les réseaux de femmes, etc.

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

ANNEXE 4 - Recension des projets en matière d'égalité sur le territoire de la VHSL

Dans les pages qui suivent, vous trouverez la compilation des informations sur les programmes, projets et services en lien avec l'égalité, telles que nous les ont transmises les répondants au questionnaire en ligne.

Étant donné le nombre de répondants, il ne s'agit pas d'une recension exhaustive des programmes, projets et services existants sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, mais d'un échantillon fort intéressant de ce qui a cours sur le territoire. Aussi, la distinction entre programmes, projets et services est basée sur la compréhension de chacun des intervenants. De plus, certains programmes, projets ou services peuvent être nommés à plusieurs reprises et, à quelques occasions, les programmes, projets ou services mentionnés peuvent être inactifs. Aucune vérification n'a été faite à cet effet.

La réalisation d'actions et la mise en place de programmes, de projets et de services visant l'égalité entre les hommes et les femmes doivent généralement s'appuyer sur des observations qui font ressortir des inégalités et sur une action différenciée en ce sens. Le fait de ne pas faire de discrimination ne constitue pas en soi une mesure visant à établir l'égalité entre les hommes et les femmes. Dans certains cas, les programmes, services et projets mentionnés pourraient bénéficier d'une analyse plus approfondie permettant d'intégrer plus clairement l'impact différencié de leurs actions sur les hommes et les femmes.

Afin d'alléger le texte, des passages descriptifs ont également été condensés.

Voici la valeur associée aux différents codes pour la classification des ressources :

- C – Communautaire
- CF – Condition féminine
- S – Santé
- M – Ministères, municipalités

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

Orientation 1 : Promotion de modèles et de comportements égalitaires Objectif 1 : Favoriser une socialisation non stéréotypée des jeunes

PROGRAMMES			
Code	Organismes	Nom du programme	Description du programme
C	Via L'Anse	À dos la violence	Intervention auprès des ados ayant des comportements violents : activités de prévention/sensibilisation en milieu scolaire (14-18 ans) ; interventions individuelles (10 rencontres) ; programme de groupe. Également, volet d'activités pour les parents : une rencontre de groupe (parents) ; rencontres occasionnelles avec le jeune et la famille.
CF	La Moisson (Centre de femmes)	Visite dans les écoles	Chaque année, dans le cadre de leur cours de morale, 480 jeunes de secondaire 5 sont visités pour les sensibiliser aux comportements des garçons et des filles dans les relations amoureuses, dans une optique de prévention de la violence conjugale.
CF	Maison d'hébergement Résidence Elle du Haut-Saint-Laurent	Session ateliers interactifs de sensibilisation, d'information et de réflexion à la problématique de la violence dans les relations amoureuses à l'adolescence	Ateliers offerts dans les écoles secondaires et éducation aux adultes, pour contrer la violence dans les relations amoureuses à l'adolescence. Les groupes ciblés sont surtout les groupes de secondaire IV et les classes de cheminement particulier. Chaque groupe est rencontré deux fois.

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

CF	Secrétariat à la Condition féminine	Outiller les jeunes face à l'hyper sexualisation	Le projet vise à outiller les jeunes et les intervenants-es (de la province) face aux phénomènes d'hyper sexualisation et de sexualisation précoce. Des sessions de formation, d'une durée d'une journée, sont actuellement offertes gracieusement dans le cadre de ce projet. La formation, de type intersectoriel, s'adresse aux intervenants des milieux de l'éducation, du réseau de la santé et des services sociaux, et des organisations communautaires. Les objectifs de la formation : permettre une meilleure compréhension des manifestations et des enjeux de l'hyper sexualisation et de la sexualisation précoce chez les jeunes ; habiliter les personnes à mieux intervenir auprès de ces derniers dans une perspective d'égalité des sexes ; favoriser le développement d'actions concrètes et concertées dans leur milieu, afin de contrer la banalisation et la surenchère sexuelles ; offrir des références appropriées en matière de prévention et d'éducation sexuelle.
E	Commission scolaire des grandes seigneuries	Tous les programmes en éducation visent cet objectif	
S	CSSS Haut-Saint-Laurent	Approche École en Santé	Approche École en santé : permet de promouvoir de meilleures habitudes de vie chez les jeunes. Se fait en partenariat avec les établissements scolaires.
S	CSSS Haut-Saint-Laurent	Service Intégré en Périnatalité et en Petite Enfance	Programme de prévention touchant les femmes enceintes, les mères, les pères et les enfants jusqu'à l'âge de 5 ans, afin de favoriser leur développement optimal. Ce programme vise aussi la mobilisation de la communauté afin d'agir sur les déterminants de la santé (viser à améliorer les conditions de vie des familles, créer des environnements favorables...).
S	RSSS Montérégie	Égal - égal	Programme d'éducation élaboré en collaboration avec le milieu scolaire, qui vise à favoriser des comportements égalitaires entre les garçons et les filles, et ce, dès les premières années du primaire.

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

PROJETS			
Code	Organismes	Nom du projet	Description du projet
C	Via L'Anse	Les mots de la liberté	Sensibilisation en milieu scolaire aux stéréotypes sexuels Projet créé en collaboration avec L'Accueil pour Elle et le centre D'mains de femmes.
S	CSSS Haut-Saint-Laurent	Réseau sentinelle	Réseau sentinelle : permet de mettre en place un réseau sentinelle dans certains milieux, dont le milieu de formation professionnelle et les milieux de travail.
S	CSSS Jardins-Roussillon	Tenue de formation sur l'hypersexualité	Le CSSS a soutenu, par le biais des Tables de concertation jeunesse, des réflexions et formations sur la question de l'hyper sexualisation.
S	RSSS Montérégie	Programme Fluppy	Programme qui vise le développement de compétences sociales chez les enfants. A démontré son efficacité notamment au niveau des comportements agressifs et délinquants.

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

SERVICES			
Code	Organismes	Nom du service	Description du service
C	Maison des jeunes (Napierville)	Mission de base	Valoriser les différents rôles dans la société en les maintenant sur une base égalitaire.
CF	Accueil pour Elle	Services offerts par l'intervenante aux relations mères-enfants	Sensibilisation dans la maison d'hébergement et à l'externe ; Présentation à la polyvalente de la Baie Saint-François, en secondaire 4, de deux ateliers de sensibilisation à la violence dans les relations amoureuses (et à l'impact de la socialisation sexiste).
CF	D'Main de Femmes (Centre de femmes)	Intervention – Mission de base	En sensibilisant les femmes (les mères) à l'éducation et aux rôles sociaux, nous pensons avoir un impact sur l'éducation des jeunes, bien que nous ne nous adressions pas directement à ces derniers.
CF	La Marg'Elles (Centre de femmes)	Groupe jeunesse	Sensibiliser les jeunes sur des dossiers liés à la condition féminine. Impliquer les jeunes dans nos actions collectives. Animer des ateliers de sensibilisation à l'école secondaire de Saint-Rémi sur les thèmes de la condition féminine.
S	CSSS Haut-Saint-Laurent	Violence conjugale et Agression sexuelle	Table de concertation favorisant la mise en commun des efforts afin de prévenir la violence conjugale et les agressions sexuelles. Ces actions favorisent aussi des comportements amoureux sains.
S	RSSS Montérégie	Services intégrés en périnatalité et en petite enfance (SIPPE)	Soutien individualisé des femmes enceintes et de leur famille, qui sont âgées de moins de 20 ans ou vivent en contexte de pauvreté. Ces services ont démontré une efficacité pour diminuer l'abus et la négligence envers les enfants, mais aussi au niveau de la santé mentale des mères. Ils permettent de détecter les situations de violence et d'intervenir plus tôt. D'autre part, un deuxième volet cible le soutien dans la communauté, qui peut aussi favoriser la mise en place de mesures ou services permettant de soutenir les familles.

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

Orientation 1 : Promotion de modèles et de comportements égalitaires Objectif 2 : Soutenir l'apprentissage et l'exercice égalitaire du rôle parental

PROGRAMMES			
Code	Organismes	Nom du programme	Description du programme
C	La Halte Familiale	<ul style="list-style-type: none"> • PACE volet Café causerie • Programme YAPP Café causerie 	<ul style="list-style-type: none"> • Offert aux hommes et aux femmes, des sujets qui touchent l'éducation et les compétences parentales des pères et des mères. • Pour parents d'enfants 0-5 ans. Objectifs poursuivis : <ul style="list-style-type: none"> ○ Augmenter les habiletés parentales ; ○ Offrir des connaissances et des moyens pour répondre aux besoins de leurs ; ○ Les motiver à faire des changements dans leur vie ; ○ Les motiver à s'impliquer dans la communauté ; ○ Briser leur isolement.
C	SEMO Le Jalon (employabilité)	Programme de formation FEMMES EN ACTION VERS L'EMPLOI et programme DÉMARCHEURS D'EMPLOI	
C	Sourire sans faim	Y'a personne de parfait pour les pères (YAPP)	Atelier sur l'expérience parentale offert aux pères d'enfants 0-5 ans. Dans le cadre des ateliers YAPP réguliers, même si les deux sexes sont invités, seules les mères s'inscrivent.
C	Via L'Anse	Mission de base	Intervention individuelle et de groupe auprès des personnes ayant des comportements violents en contexte conjugal et familial.
M	Ville de Châteauguay	Politique familiale, plan d'action issu de la politique familiale	Politique et plan adoptés par le Conseil municipal de Châteauguay visant à prioriser les valeurs familiales et parentales dans l'organisation municipale et auprès des commerçants et des citoyens.

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

S	CSSS Haut-Saint-Laurent	Services Intégrés en Périnatalité et Petite enfance (SIPPE)	Programme s'adressant aux femmes enceintes, aux mères, aux pères et aux enfants de 0 à 5 ans vivant en contexte de pauvreté. Il vise l'accompagnement des familles (suivi individualisé, accompagnement vers les ressources du milieu et activités en groupe) et le suivi à la création d'environnements favorables par la mobilisation et la concertation intersectorielle.
S	CSSS Jardins-Roussillon	Cours pré-nataux	Dans les cours prénataux, l'accent est mis sur l'importance des deux parents et de la complémentarité des rôles.
S	RSSS Montérégie	Soutien des habiletés parentales	Interventions dans le cadre des services intégrés en périnatalité et petite enfance. On porte aussi une attention particulière à l'implication des pères.

PROJET

Code	Organismes	Nom du projet	Description du projet
C	Via L'Anse	Visite – Mission de base	Dans le cadre de notre mission, nous faisons également quelques fois par année des rencontres de sensibilisation avec les parents chez des organismes partenaires dont les Centres jeunesse de la Montérégie.

SERVICES

Code	Organismes	Nom du service	Description du service
CF	Accueil pour Elle	Services offerts par l'intervenante aux relations mères-enfants	Aider la mère selon ses besoins pour, entre autres, améliorer ses habiletés parentales, favoriser la communication avec son enfant, etc.
CF	D'Main de Femmes (Centre de femmes)	Intervention	En sensibilisant les femmes aux rôles sociaux et au rapport d'égalité entre les hommes et les femmes, nous avons un impact sur la façon d'aborder les rôles parentaux. Des ateliers sur la communication et des cafés-rencontres sur les rôles sociaux contribuent à la réflexion collective à cet égard.
CF	La Marg'Elles (Centre de femmes)	Accompagnement	Accompagnement à la DPJ, animation de café-rencontre portant sur le sujet et écoute individuelle.

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

Orientation 1 : Promotion de modèles et de comportements égalitaires
Objectif 3 : Inciter les médias les entreprises culturelles ainsi que les milieux du sport et des loisirs
à promouvoir des rôles et des comportements non sexistes

PROGRAMMES			
Code	Organismes	Nom du programme	Description du programme
C	CDC Beauharnois-Salaberry & CDC Haut-Saint-Laurent	Québec en forme	Selon le plan d'action du comité d'action local : offrir aux jeunes de 5-12 ans des activités physiques et sportives ; faire connaître les activités/sports et favoriser leur pratique. L'offre vise également les familles.
M	Ville de Salaberry-de-Valleyfield	Actions continues au quotidien	Offre de services et programmation d'activités en général.
S	CSSS Haut-Saint-Laurent	Québec en forme	Projet permettant de soutenir les communautés dans le développement d'une vision commune et dans la mise en œuvre d'actions durables favorisant une vie saine et active (activité physique et sportive) chez les enfants de 4 à 12 ans, provenant principalement de milieux défavorisés.

PROJET			
Code	Organismes	Nom du projet	Description du projet
M	Ville de Salaberry-de-Valleyfield	Divers secteurs d'intervention	Offres d'activités en loisir.

SERVICES			
Code	Organismes	Nom du service	Description du service
CF	La Marg'Elles (Centre de femmes)		Participation au CNCPS groupe jeunesse à l'école secondaire ; publication d'articles dans les journaux locaux ; sensibilisation avec pièce de théâtre.

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

Orientation 1 : Promotion de modèles et de comportements égalitaires
Objectif 4 : Soutenir l'égalité entre les femmes et les hommes dans un contexte de diversité croissante sur les plans culturel et religieux

PROGRAMME

Code	Organismes	Nom du programme	Description du programme
C	SEMO Le Jalon (employabilité)	Femmes en action vers l'emploi	Formation préparatoire à l'emploi : confiance en soi ; connaissance de soi ; orientation professionnelle ; méthode dynamique de recherche d'emploi ; stage en emploi.

PROJET

Code	Organismes	Nom du projet	Description du projet
M	Ville de Salaberry-de-Valleyfield	Fête multiethnique	Pique-nique familial ouvert à l'ensemble de la population.

SERVICES

Code	Organismes	Nom du service	Description du service
C	Maison des jeunes (Napierville)	Mission de base	Démystifier et éclairer les jeunes sur les différentes religions selon leurs questionnements et mettre en lumière les inégalités entre les hommes et les femmes.
CF	D'Main de Femmes (Centre de femmes)	D'égal à égal international	Conférence sur la situation des femmes dans d'autres pays en comparant la situation au Québec et les enjeux qui s'y rattachent.
CF	Fonds Idée	Promotion du mentorat féminin	En entrepreneuriat et en politique, et auprès des jeunes femmes et des femmes défavorisées. Considérant la faible proportion de femmes mentores dans les cellules de mentorat existantes, le Fonds IDÉE s'est donné comme objectif de participer au recrutement de plus de femmes mentores qui s'ajouteraient aux cellules

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

		accréditées existantes (cellules existantes et non pas création de nouvelles cellules : proximité, respect des milieux, éviter le dédoublement de ressources déjà disponibles).
--	--	---

Orientation 2 : Vers l'égalité économique entre les hommes et les femmes
Objectif 1 : Favoriser la diversification des choix de formation ainsi que la persévérance et la réussite scolaire

PROGRAMMES			
Code	Organismes	Nom du programme	Description du programme
C	SEMO Le Jalon (employabilité)	Programme de formation FEMMES EN ACTION VERS L'EMPLOI.	
M	Ministère Emploi et Solidarité sociale	PPE ONT (projet de préparation en emploi métier non traditionnel) Post script Jeunesse	Programme : projet de préparation à l'emploi PPE ONT via l'organisme Post script Jeunesse. Emploi Québec s'est doté d'une stratégie d'intervention auprès de la main-d'œuvre féminine, qui reconnaît le caractère spécifique des problèmes que les femmes doivent affronter sur le marché du travail, et la nécessité d'accroître l'embauche et le maintien des femmes dans les métiers non traditionnels en demande. De plus, un consensus politique intervenu en Montérégie depuis 1999 et la récente entente de collaboration 2008-2010, conclue entre la Direction régionale d'Emploi Québec en Montérégie et le Regroupement des organismes non traditionnels (RMONT), reconnaissent l'expertise des organismes non traditionnels, le caractère spécifique des problèmes qu'affrontent les femmes sur le marché du travail et la nécessité de corriger le déséquilibre de la représentation des femmes dans les emplois traditionnellement masculins. Le PPE offre donc aux femmes présentant un profil non traditionnel, un programme d'intervention globale constitué de différentes activités visant l'exploration des métiers non traditionnels, afin qu'elles intègrent un emploi ou suivent une formation non traditionnelle.

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

S	CSSS Haut-Saint-Laurent	École en santé	Démarche de promotion et de prévention favorisant le développement optimal des jeunes. Des préoccupations communes, comme la santé, le bien-être et la réussite éducative, rallient le secteur de la santé et de l'éducation.
S	CSSS Jardins-Roussillon	Ma Place au Soleil	Une initiative du Centre local d'emploi qui favorise le retour aux études de jeunes femmes monoparentales, mères d'enfant de 0 à 5 ans. Le CSSS est un partenaire du programme pour la référence et la diffusion de l'information auprès de sa clientèle.
S	RSSS Montérégie	Approche École en santé	L'Organisation mondiale de la santé reconnaît que les actions de promotion de la santé et de prévention contribuent à améliorer la réussite scolaire, tout comme la réussite scolaire contribue à l'amélioration de la santé et du bien-être. L'approche <i>École en santé</i> permet d'agir et d'améliorer différents aspects, notamment l'estime de soi, les comportements agressifs, certains comportements liés aux habitudes de vie, l'environnement physique et social, ainsi que les liens école/famille/communauté.

PROJETS			
Code	Organismes	Nom du projet	Description du projet
M	CRE Vallée du Haut-Saint-Laurent	Entente de développement pour la réussite éducative et sociale des jeunes	Projet en cours qui vise la conclusion d'une entente spécifique pour favoriser la réussite éducative et sociale des jeunes dans la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.
		Participation au concours « Chapeau les filles »	Concours qui encourage et récompense des filles ayant choisi une formation professionnelle pour exercer un métier non traditionnel. Deux bourses de 500\$ sont remises à des lauréates qui habitent sur le territoire de la CRÉ.

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

M	Ministère Emploi et Solidarité sociale	Mesure /concours « Chapeau les filles »	Vise à encourager les femmes à intégrer les métiers traditionnellement masculins. Promotion des métiers non traditionnels et d'avenir. Sensibilisation des employeurs aux difficultés vécues par les femmes dans les métiers traditionnellement masculins.
S	RSSS Montérégie	Programme Fluppy	Ce programme intervient tôt, dès la maternelle, pour prévenir les troubles du comportement qui sont souvent liés au décrochage scolaire. Parmi les effets notés, on retrouve une diminution des comportements délinquants et de la consommation de drogues, et une augmentation de la probabilité que les participants demeurent en classe régulière.

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

SERVICES			
Code	Organismes	Nom du service	Description du service
C	Maison des jeunes (Napierville)	Mission de base	Accompagner les jeunes dans leurs recherches de métiers traditionnels et non-traditionnels. Encourager les métiers non-traditionnels et axer sur les forces et compétences des jeunes.
CF	La Marg'Elles (Centre de femmes)		Soutenir les femmes dans leur choix de carrière. Références au Carrefour jeunesse-emploi, Inviter des stagiaires au centre.
S	RSSS Montérégie	Services intégrés en périnatalité et en petite enfance	Intervenir dès les premières années du développement de l'enfant permet de favoriser le développement de ses compétences futures, de ses capacités d'adaptation et de ses facultés cognitives. L'évaluation de cette intervention a démontré que les enfants se développent mieux sur les plans cognitif et langagier, et que les signalements d'abus et de négligence à leur égard diminuent. On note chez les parents une amélioration de leurs pratiques parentales et de leur état émotif.
CF	Accueil pour Elle	Services offerts par l'intervenante à l'externe et par les intervenantes à l'interne	Fonctions de l'intervenante à l'externe : assure le service auprès des usagères externes à l'Accueil pour Elle et à la Maison Seconde Étape ; s'assure du suivi des anciennes hébergées et de celles résidant à la Maison Seconde Étape ; assure une relation d'aide, de l'écoute active, sécurise et encourage (support moral) les femmes ; motive les femmes à s'aider elles-mêmes et favorise leur autonomie ; accompagne les résidentes, au besoin, dans certaines démarches à l'extérieur de l'Accueil pour Elle ; etc. Fonctions des intervenantes à l'interne : assure une relation d'aide, de l'écoute active, sécurise et encourage (support moral) les femmes hébergées ; motive les femmes à s'aider elles-mêmes et favorise leur autonomie ; accompagne les résidentes, au besoin, dans certaines démarches à l'extérieur de l'Accueil pour Elle ; etc.

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

Orientation 2 : Vers l'égalité économique entre les hommes et les femmes Objectif 2 : Soutenir de façon plus particulière l'intégration et le maintien en emploi des femmes

PROGRAMMES			
Code	Organisme	Nom du programme	Description du programme
C	SEMO Le Jalon (employabilité)	Programme de formation FEMMES EN ACTION VERS L'EMPLOI et programme DÉMARCHEURS D'EMPLOI	Par notre programme de formation, nous couvrons plusieurs objectifs de la politique sur l'égalité. Nous travaillons en collaboration avec Emploi-Québec pour permettre à environ 100 femmes par an d'intégrer ou réintégrer le marché du travail. Nous avons aussi un programme pour le maintien en emploi. La connaissance de soi, la confiance en soi, l'orientation professionnelle, la recherche d'emploi, la santé, la conciliation travail-famille, etc., sont autant de sujets abordés pendant la formation d'une durée de sept semaines. Un suivi aux trois semaines est fait pendant les six mois suivant la fin du programme de formation.
M	Ministère Emploi et Solidarité sociale	Programme : projet de préparation à l'emploi	Programme : projet de préparation à l'emploi PPE via l'organisme Service externe de main-d'œuvre LE JALON. L'entente a pour objectif de favoriser l'insertion en emploi de femmes qui rencontrent de sérieuses difficultés à intégrer et à conserver un emploi et dont les besoins se situent au niveau de l'acquisition de compétences personnelles, de la recherche d'emploi et de l'insertion en emploi. Les activités sont de l'ordre d'une intervention globale et intensive, d'une durée de sept semaines, qui privilégie une approche de groupe complétée par un support individuel. Grâce à ce projet de préparation à l'emploi, l'organisme permettra aux femmes d'actualiser leur potentiel employable, en travaillant sur le plan personnel et professionnel et ce, dans le cadre d'une approche intégrée. Couvre principalement le territoire de la MRC de Roussillon et de la MRC des Jardins de Napierville.

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

PROJETS			
Code	Organisme	Nom du programme	Description du programme
M	CRE Vallée du Haut-Saint-Laurent	Entente spécifique pour l'intégration des personnes immigrantes	Entente de développement régionale qui vise à cibler les actions permettant de mieux intégrer les personnes immigrantes sur le territoire de la VHSL et favoriser, plus particulièrement, leur intégration sociale et en emploi.
M	Ministère emploi et solidarité sociale	PAAS féminin / volet DEVENIR, avec l'organisme service externe de main-d'œuvre LE JALON	Mesure : programme d'aide et d'accompagnement social, DEVENIR est un soutien et un accompagnement personnalisés valorisant l'initiative et privilégiant une approche incitative. L'objectif est d'aider les personnes éloignées du marché du travail à s'engager dans une démarche qui les amènera à prendre une part plus active à la société et les préparera adéquatement à participer à une mesure ou à un programme d'aide à l'emploi, afin d'accéder par la suite au marché du travail. Le projet couvre le territoire de la MRC de Roussillon et de la MRC des Jardins de Napierville, principalement. De plus, le même organisme reçoit des fonds du Secrétariat action communautaire autonome des initiatives sociales (SACAIS) pour développer des services spécifiques auprès des femmes. L'organisme aurait développé une approche systémique.
S	RSSS Montérégie	Projets de développement des communautés et d'interventions sur les déterminants sociaux de la santé	Un soutien à la consolidation de la stratégie de développement des communautés est assuré. D'autre part, le Plan d'action régional 2009-2012, en élaboration actuellement, cible de façon particulière l'action sur les déterminants sociaux de la santé, afin que des projets spécifiques à cet égard voient davantage le jour.

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

SERVICES			
Code	Organismes	Nom du service	Description du service
CF	Accueil pour Elle	Services offerts par l'intervenante à l'externe et par les intervenantes à l'interne	<p>Fonctions de l'intervenante à l'externe : assure le service auprès des usagères externes à l'Accueil pour Elle et à la Maison Seconde Étape ; s'assure du suivi des anciennes hébergées et de celles résidant à la Maison Seconde Étape ; assure une relation d'aide, de l'écoute active, sécurise et encourage (support moral) les femmes ; motive les femmes à s'aider elles-mêmes et favorise leur autonomie ; accompagne les résidentes, au besoin, dans certaines démarches à l'extérieur de l'Accueil pour Elle ; etc.</p> <p>Fonctions des intervenantes à l'interne : assure une relation d'aide, de l'écoute active, sécurise et encourage (support moral) les femmes hébergées ; motive les femmes à s'aider elles-mêmes et favorise leur autonomie ; accompagne les résidentes, au besoin, dans certaines démarches à l'extérieur de l'Accueil pour Elle ; etc.</p>
M	Ville de Châteauguay		Tous les services et ententes de travail doivent respecter les lois, chartes, politiques relatives aux droits à l'égalité entre hommes et femmes.

Orientation 2 : Vers l'égalité économique entre les hommes et les femmes
Objectif 3 : Poursuivre la mise en œuvre de la Loi sur l'équité salariale et en assurer le respect

PROGRAMMES			
Code	Organismes	Nom du programme	Description du programme
M	Ville de Châteauguay	Équité salariale	La ville achève son travail d'assurer l'équité en emploi et en rémunération en vertu de la loi, grâce au travail paritaire fait avec les associations concernées de salariés depuis 2001.
M	Ville de Vaudreuil-Dorion		Respect de la loi sur l'équité salariale et mise à jour.

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

SERVICES			
Code	Organisme	Nom du service	Description du service
CF	La Marg'Elles (Centre de femmes)		Militantisme pour l'équité et le salaire minimum ; Marche mondiale des femmes.
S	CSSS Jardins-Roussillon	Ressources humaines	Un effort est mis pour être à jour dans l'équité salariale pour les syndiqués, il reste cependant à faire le même exercice pour le personnel d'encadrement. En effet, il n'y a pas eu de règlement, à ce jour, pour répondre à la loi sur l'équité salariale pour les cadres.

Orientation 2 : Vers l'égalité économique entre les hommes et les femmes
Objectif 4 : Soutenir l'entrepreneuriat des femmes

PROGRAMMES			
Code	Organisme	Nom du programme	Description du programme
M	Ministère Emploi et Solidarité sociale	Soutien au travail autonome	Ce programme s'adresse à l'ensemble de notre clientèle. Soutenir les individus admissibles, aptes à mettre en œuvre un projet viable d'entreprise ; favoriser la création d'emplois par la création d'entreprises ; offrir aux travailleurs autonomes prestataires de l'aide financière de dernier recours la possibilité de consolider leur activité d'entreprise ou de travailleur autonome ; diversifier les économies locales dans un contexte de développement économique stratégique ; aider les individus à retrouver leur autonomie financière. La mesure STA vise à fournir de l'aide sous forme d'encadrement, de conseils techniques et de soutien financier aux personnes admissibles, afin qu'elles atteignent l'autonomie sur le marché du travail, en créant ou en développant une entreprise ou en devenant travailleur autonome.
M	SADC	Programme d'aide financière de la SADC	La SADC offre ses produits financiers tant aux femmes qu'aux hommes.

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

PROJETS			
Code	Organisme	Nom du projet	Description du projet
M	CRE Vallée du Haut-Saint-Laurent	Fonds d'accompagnement à l'entrepreneuriat féminin	Fonds auquel contribue la CRÉ VHSL pour soutenir l'entrepreneuriat des femmes. Il vise à permettre aux cheffes d'entreprises de développer leurs compétences de gestion en ayant accès à une banque de ressources professionnelles. Ce fonds est géré par l'organisme Fonds IDÉE Montérégie.
CF	Fonds Idée	Portrait des entreprises de propriété féminine (en 2010-2011)	Afin de mieux desservir et cibler les interventions du Fonds IDÉE auprès des femmes d'affaires, avoir un portrait, par territoire de CRÉ, des entreprises majoritairement détenues par des femmes : nombre ; répartition géographique ; secteur d'activité, notamment dans les créneaux d'excellence ACCORD ; nombre d'employés ; etc.
		Fonds d'accompagnement des cheffes d'entreprises (FACE) - déjà en place	Développer et améliorer les compétences et habiletés de gestion des femmes entrepreneures de la Montérégie : banque de ressources spécialisées (consultants) ; financement des interventions en entreprise.
		Activité de réseautage des femmes et de promotion de l'entrepreneuriat féminin (2009-2010)	Après avoir répertorié les activités en lien avec l'entrepreneuriat féminin dans la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, organiser un événement regroupant les femmes entrepreneures de la VHSL (journée ou demi-journée colloque, dîner conférence, etc.) en collaboration (créer un comité) avec les réseaux et intervenants du territoire (les 5 CLD, la CRÉ, les réseaux d'affaires, etc.). Financement de l'activité : soutien logistique par Fonds IDÉE (RH et budget déjà réservés à cet effet) + commanditaires privés et autres intervenants à déterminer (CRÉ, CLD, CAEHM, SADC Suroît-Sud).

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

SERVICES			
Code	Organisme	Nom du service	Description du service
C	Maison des jeunes (Napierville)	Mission de base	Encourager l' <i>empowerment</i> des jeunes filles en leur laissant la chance de construire et de mener à terme des projets.
CF	Accueil pour Elle	Services offerts par l'intervenante à l'externe et par les intervenantes à l'interne	<p>Fonctions de l'intervenante à l'externe : assure le service auprès des usagères externes à l'Accueil pour Elle et à la Maison Seconde Étape ; s'assure du suivi des anciennes hébergées et de celles résidant à la Maison Seconde Étape ; assure une relation d'aide, de l'écoute active, sécurise et encourage (support moral) les femmes ; motive les femmes à s'aider elles-mêmes et favorise leur autonomie ; accompagne les résidentes, au besoin, dans certaines démarches à l'extérieur de l'Accueil pour Elle ; etc.</p> <p>Fonctions des intervenantes à l'interne : assure une relation d'aide, de l'écoute active, sécurise et encourage (support moral) les femmes hébergées ; motive les femmes à s'aider elles-mêmes et favorise leur autonomie ; accompagne les résidentes, au besoin, dans certaines démarches à l'extérieur de l'Accueil pour Elle ; etc.</p>
CF	La Marg'Elles (Centre de femmes)		Référence au CLD et Carrefour Jeunesse-emploi.

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

Orientation 2 : Vers l'égalité économique entre les hommes et les femmes
Objectif 5 : Améliorer la sécurité économique des femmes tout au long du parcours de vie

PROGRAMMES			
Code	Organismes	Nom du programme	Description du programme
C	CDC Beauharnois-Salaberry & CDC Haut-Saint-Laurent	Assurance collective pour les travailleurs et les travailleuses des organismes communautaires	Police d'assurance collective mise sur pied par la Table nationale des CDC et offerte dans les CDC aux organismes membres. Assurance collective comprenant l'assurance médicaments, l'assurance salaire, les soins paramédicaux et une assurance-vie. En cas de maladie prolongée, la travailleuse n'a pas à se tourner vers l'aide sociale. Ce service améliore la sécurité de tous les travailleurs, mais comme ce sont majoritairement des femmes qui travaillent dans le milieu communautaire... Sachant que 80 % des personnes travaillant dans le communautaire sont des femmes, cela est une mesure importante pour la sécurité économique.
C	SEMO Le Jalon (employabilité)	Programme de formation FEMMES EN ACTION VERS L'EMPLOI et programme DÉMARCHEURS D'EMPLOI	
C	Sourire sans faim	Partageatout (distribution alimentaire) et cuisines collectives	Distribution alimentaire hebdomadaire à toute la population de la MRC Jardin-de-Napierville vivant en situation de pauvreté (mixte). Ateliers de cuisines collectives offerts trois jours semaine, à toute personne, pour briser l'isolement et permettre d'économiser sur le coût de l'alimentation de leur famille (mixte).

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

PROJETS			
Code	Organismes	Nom du projet	Description du projet
C	Sourire sans faim	Boutique du Bambin (Friperie 0-12 ans)	Récupération et vente à bas prix de vêtements, jouets et accessoires pour enfants de 0-12 ans, ainsi que de meubles de bébés.
CF	D'Main de Femmes (Centre de femmes)	L'appauvrissement a-t-il un sexe ?	Accompagner les femmes dans une réflexion sur les impacts économiques de nos choix à travers les grandes étapes de la vie des femmes. Livrables : fiche synthèse, faits saillants des rencontres de groupes (146 femmes rencontrées) ; conception d'un guide d'animation destiné aux groupes de femmes sur les impacts économiques et financiers de nos choix ; réalisation d'un outil de sensibilisation destiné aux femmes et aux jeunes femmes ; organisation d'un colloque sur l'appauvrissement des femmes, le 1er octobre 2009.

SERVICES			
Code	Organismes	Nom du service	Description du service
CF	Accueil pour Elle	Services offerts par l'intervenante à l'externe et par les intervenantes à l'interne	<p>Fonctions de l'intervenante à l'externe : assure le service auprès des usagères externes à l'Accueil pour Elle et à la Maison Seconde Étape ; s'assure du suivi des anciennes hébergées et de celles résidant à la Maison Seconde Étape ; assure une relation d'aide, de l'écoute active, sécurise et encourage (support moral) les femmes ; motive les femmes à s'aider elles-mêmes et favorise leur autonomie ; accompagne les résidentes, au besoin, dans certaines démarches à l'extérieur de l'Accueil pour Elle ; etc.</p> <p>Fonctions des intervenantes à l'interne : assure une relation d'aide, de l'écoute active, sécurise et encourage (support moral) les femmes hébergées ; motive les femmes à s'aider elles-mêmes et favorise leur autonomie ; accompagne les résidentes, au besoin, dans certaines démarches à l'extérieur de l'Accueil pour Elle ; etc.</p>

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

CF	D'Main de Femmes (Centre de femmes)	Atelier : Les femmes et l'argent	Visé à favoriser une plus grande autonomie des femmes face aux questions d'argent et d'économie. 6 rencontres de groupe.
CF	La Marg'Elles (Centre de femmes)		Animation de café-rencontre : <i>L'argent dans ma vie de femme</i> , pièce de théâtre ; <i>Femmes et argent</i> , participation à la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté. Siège au Comité pension alimentaire Budget avec les participantes. Réfère à l'Acef ; accompagnement socio-juridique.
M	Ville de Châteauguay		Les ententes de travail avec les associations de salariés et cadres visent notamment à réaliser cet objectif.

Orientation 3 : Vers une meilleure conciliation des responsabilités familiales et professionnelles Objectif 1 : Favoriser la répartition équitable des responsabilités familiales

PROGRAMMES			
Code	Organismes	Nom du programme	Description du programme
C	La Halte Familiale	Programme PACE volet parent / enfant	Offert aux hommes et aux femmes, les sujets touchent l'éducation prodiguée tant par les pères que les mères, et les compétences parentales. Moments privilégiés (parent / enfant 0-5 ans). Volet parent - objectifs généraux : 1) améliorer les habiletés parentales ; 2) améliorer la qualité de la relation parent / enfant. Volet enfant - objectif général : favoriser le développement de l'enfant. Objectifs spécifiques : augmenter les habiletés motrices, sociales, affectives et cognitives.
C	SEMO Le Jalon (employabilité)	Programme de formation FEMMES EN ACTION VERS L'EMPLOI et programme DÉMARCHEURS D'EMPLOI	
C	Via L'Anse	Via l'anse	Intervention individuelle et de groupe auprès des personnes ayant des comportements violents en contexte conjugal et familial.

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

M	Ville de Châteauguay	Voir politique familiale et plan d'action déjà évoqués précédemment (jointes aux présentes)	
S	CSSS Haut-Saint-Laurent	Horaire comprimé	Moduler l'horaire de travail afin de permettre une meilleure adaptation du temps au travail versus la conciliation du temps famille.

PROJETS

Code	Organismes	Nom du projet	Description du projet
S	CSSS Haut-Saint-Laurent	Congé parental	Congé disponible après un accouchement ou une adoption. Ce congé peut être pris par le père ou la mère ou partagé entre les deux.

SERVICES

Code	Organismes	Nom du service	Description du service
CF	Accueil pour Elle	Services offerts par l'intervenante aux relations mères-enfants	Aider la mère selon ses besoins pour, entre autres, améliorer ses habiletés parentales, favoriser la communication avec son enfant, etc.
CF	D'Main de Femmes (Centre de femmes)	Interventions	Sensibilisation auprès des femmes sur les rôles sociaux. Questionnement porté au quotidien.
CF	La Marg'Elles (Centre de femmes)		Pièce de théâtre <i>Superwoman essoufflée</i> ; animation de café-rencontre ; rencontre individuelle.

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

Orientation 3 : Vers une meilleure conciliation des responsabilités familiales et professionnelles
Objectif 2 : Encourager les milieux de travail à instaurer des mesures de conciliation travail-famille dans les secteurs à prédominance tant masculine que féminine

PROGRAMMES			
Code	Nom de la personne contact	Nom du programme	Description du programme
C	CDC Beauharnois-Salaberry & CDC Haut-Saint-Laurent	Soutien aux organismes communautaires	Nous soutenons et conseillons les organismes communautaires en leur offrant des outils de gestion des ressources humaines incluant des mesures de conciliation travail-famille.
C	La Halte Familiale	Régie interne	Nous acceptons occasionnellement qu'une travailleuse amène son enfant avec elle. Nous permettons des remplacements pour répondre aux besoins spécifiques de leurs enfants.
S	CSSS Haut-Saint-Laurent	Horaire comprimé	Possibilité d'horaire comprimé pour les employés.

SERVICES			
Code	Organismes	Nom du service	Description du service
CF	D'Main de Femmes (Centre de femmes)	Représentation	À travers notre mandat de représentation, c'est une question que l'on porte dans les lieux de représentations, tels que les conseils d'administration.
CF	La Marg'Elles (Centre de femmes)		Manifestations, appui aux pétitions, lettres d'appui...

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

Orientation 3 : Vers une meilleure conciliation des responsabilités familiales et professionnelles

Objectif 3 : Intensifier la collaboration et le partenariat des divers acteurs du milieu de vie

PROGRAMMES			
Code	Organismes	Nom du programme	Description du programme
C	SEMO Le Jalon (employabilité)	Représentations	Participation à différentes tables pour améliorer les conditions de vie et conditions économiques des femmes du territoire de la MRC de Roussillon.
S	CSSS Haut-Saint-Laurent	Tables intersectorielles	Tables intersectorielles permettant la mobilisation du milieu pour agir sur les déterminants de la santé.
S	RSSS Montérégie	Soutien à l'action intersectorielle	Il s'agit d'une stratégie importante, à laquelle nous souscrivons totalement et que nous voulons contribuer à consolider. Nous soutenons l'action intersectorielle locale et nous impliquons aussi au niveau régional (Commission administrative régionale) et sous-régional (Conférence régionales des élus).

PROJETS			
Code	Organismes	Nom du projet	Description du projet
S	CSSS Jardins-Roussillon	Service de surveillance au secondaire pour jeunes handicapés	Le service d'action communautaire du CSSS JR soutient un groupe de parents dans la mise en œuvre d'un service de surveillance au secondaire pour jeunes handicapés, avec la collaboration de divers partenaires communautaires et institutionnels. Le groupe a aussi comme objectif, l'accessibilité à des camps de jour et au répit.

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

SERVICES			
Code	Organismes	Nom du service	Description du service
CF	D'Main de Femmes (Centre de femmes)	Mandat de représentation	Notre représentation dans les différents lieux de concertation vise essentiellement cet objectif.
CF	La Marg'Elles (Centre de femmes)		Siège sur différents comités et tables de concertation ; rencontre avec nos élus.
S	CSSS Jardins-Roussillon	Soutien à l'élaboration de politiques familiales	Le service d'action communautaire du CSSS Jardins-Roussillon soutient l'élaboration de politiques familiales par les municipalités.

Orientation 4 : Pour des approches en santé adaptées aux spécificités des femmes

Objectif 1 : Adapter les soins de santé et les services sociaux aux besoins particuliers des femmes et de certains groupes

PROGRAMMES			
Code	Organismes	Nom du programme	Description du programme
C	Via L'Anse	Via l'anse	Ouverture, il y a deux ans, de services pour les femmes ayant des comportements violents. Rencontres individuelles ; rencontres hebdomadaires de groupe pour femmes.
S	CSSS Haut-Saint-Laurent	Tous les services en CSSS	Tous les services sont adaptés et donnés selon les besoins particuliers du demandeur.
S	RSSS Montérégie		Tel que décrit dès le départ, il s'agit d'un enjeu transversal. Nous n'avons pas de programme particulier à cet égard. C'est une préoccupation que nous devons avoir en tête au moment de la planification des interventions, que ce soit pour les adapter aux spécificités des femmes, des hommes ou de tout autre groupe (immigrants récents, personnes âgées, jeunes, etc.).

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

PROJETS			
Code	Organismes	Nom du projet	Description du projet
S	CSSS Haut-Saint-Laurent	Halte allaitement	Halte permettant la mise en commun des expériences et favorisant le support entre pairs (mères qui allaitent).

SERVICES			
Code	Organismes	Nom du service	Description du service
CF	Accueil pour Elle	Services offerts par la responsable de la représentation et de la sensibilisation	Sensibilisation des intervenants du milieu sur la problématique de la violence conjugale et sur les services offerts par l'Accueil pour Elle.
CF	La Marg'Elles (Centre de femmes)		Centre de référence du Cancer du sein ; dénonciation des chirurgies esthétiques ; café-rencontre sur l'acceptation du corps ; Journée sans diète : activité dans le cadre de cette journée.

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

Orientation 4 : Pour des approches en santé adaptées aux spécificités des femmes
Objectif 2 : Sensibiliser les milieux de travail à la prévention des lésions professionnelles chez les femmes

PROGRAMMES			
Code	Organismes	Nom du programme	Description du programme
S	CSSS Haut-Saint-Laurent	CSST	Programme de santé au travail ; retrait préventif pour la travailleuse enceinte ou qui allaite.
S	RSSS Montérégie	Programmes de santé spécifiques aux établissements	L'équipe de santé en milieu de travail a le mandat d'élaborer un tel programme dans tous les établissements des groupes prioritaires définis par la CSST. Ils doivent procéder à l'identification des risques, tant pour les femmes que pour les hommes, réaliser des bilans de santé au besoin, donner de l'information ou de la formation aux travailleurs et aux employeurs en ce qui concerne les risques présents, les moyens de prévenir, de contrôler et d'éliminer ces risques. En 2007, plus de 2 000 milieux de travail ont bénéficié d'un tel programme. Par ailleurs, il y a aussi le programme <i>Pour une maternité sans danger</i> qui vise à prévenir des issues défavorables de la grossesse attribuables aux milieux de travail. Si le travail présente un danger pour la mère ou son enfant à naître ou qui est allaité, la travailleuse doit avoir une autre assignation à un poste sécuritaire ou être retirée du milieu de travail si une telle assignation n'est pas possible.

SERVICES			
Code	Organismes	Nom du service	Description du service
M	Ville de Châteauguay		Les lois et ententes de travail auxquelles la municipalité est assujettie visent notamment l'atteinte de cet objectif.
S	CSSS Jardins-Roussillon	Santé au travail	Des équipes de professionnels interviennent dans les milieux de travail (catégorie 1, 2, 3 selon la CSST) ; un accent est mis sur les retraits préventifs des femmes enceintes.

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

Orientation 5 : Pour le respect de l'intégrité des femmes et leur sécurité dans tous les milieux de vie
Objectif 1 : Prévenir et contrer la violence conjugale et les agressions sexuelles

PROGRAMMES			
Code	Organismes	Nom du programme	Description du programme
CF	Maison d'hébergement Résidence Elle du Haut-Saint-Laurent	Tous nos services sont axés sur prévenir et contrer la violence conjugale	Hébergement pour les femmes et les enfants. Suivi individuel et atelier de groupe, autant pour les femmes que pour les enfants et autant en service interne qu'externe. Sensibilisation et formation aux groupes communautaires, CSSS, policiers. Kiosque d'information. Activités concertées pour la <i>Journées d'action contre la violence faite aux femmes</i> et pour le 6 décembre. Atelier de dévictimisation <i>Antidote</i> , offert aux femmes à l'externe. Supervision de groupe et individuelle des intervenantes par une personne ressource de l'extérieur, afin d'assurer une cohérence dans les interventions faites auprès des femmes et des enfants, et d'avoir les outils les mieux adaptés aux interventions.
M	Ministère emploi et solidarité sociale		Dans le cadre des orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle, le MESS s'est engagé à participer aux mécanismes de concertation intersectoriels. À assurer auprès du personnel la diffusion des Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle et du plan d'action qui en découle. Et à sensibiliser les intervenants à l'importance de transmettre certains renseignements confidentiels lorsqu'il y a danger pour la vie ou la sécurité d'une personne, en conformité avec les modifications législatives.
M	Ville de Salaberry-de-Valleyfield		Voir à la sécurité dans les espaces publiques.
S	CSSS Haut-Saint-Laurent	Table de concertation en violence conjugale et agression sexuelle	Plan d'action émis par cette table afin de favoriser des actions permettant de prévenir et d'intervenir en amont. Des actions sont aussi prévues auprès des jeunes témoins de violence chez leurs parents.

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

S	CSSS Jardins-Roussillon	Comité femmes de la grande région de Châteauguay	Le CSSS, par le biais du service d'action communautaire, agit à titre de personne ressource au sein de ce comité regroupant des organismes communautaires qui travaillent essentiellement en condition féminine. Il a pour objectif de lutter contre toutes les formes de violence faite aux femmes. Le comité s'engage socialement par le biais d'actions collectives pour sensibiliser la population à l'atteinte d'une réelle égalité entre les hommes et les femmes (Journée internationale des femmes, Commémoration du 6 décembre, Journée d'action contre la violence faite aux femmes, etc.).
S	RSSS Montérégie		À part des programmes plus généraux, comme ceux qui visent à développer des compétences personnelles et sociales des jeunes et à contribuer ainsi à diminuer, notamment, la violence conjugale et les agressions sexuelles, aucun programme n'a été évalué comme étant efficace pour intervenir directement sur ces problèmes. C'est pourquoi nous mettons toutes nos énergies sur les programmes visant le développement des compétences de base chez les enfants et les jeunes.

PROJETS			
Code	Organismes	Nom du projet	Description du projet
CF	Maison d'hébergement Résidence Elle du Haut-Saint-Laurent	Formation AVIS sécurité (agir sur la violence en informant et en sensibilisant)	Formation axée sur les types de violences, les conséquences, les murs de la violence, etc. Donnée aux organismes communautaires et publics intéressés à la recevoir.
M	Ville de Salaberry-de-Valleyfield	Patrouille vélo, projet Smart, patrouille pédestre des parcs	
S	CSSS Jardins-Roussillon	Réseau des partenaires contre la violence faite aux femmes	Table de concertation qui réunit les services policiers, le CSSS J-R, le Centre Jeunesse, les procureurs et les organismes communautaires. Elle a pour objectif de partager l'information, de concerter les actions et de promouvoir les services d'aide.

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

SERVICES			
Code	Organismes	Nom du service	Description du service
C	Maison des jeunes (Napierville)	Mission de base	Encourager l'estime de soi, donner des ateliers, offrir la démonstration de rôles conjugaux égaux, donner des informations sur les saines relations amoureuses.
CF	Accueil pour Elle	Services offerts par l'Accueil pour Elle	Hébergement ; Écoute ; Références ; Suivi interne et externe auprès des femmes ; Suivi interne auprès des enfants ; Gardiennage (activités) auprès des enfants à l'interne ; Groupe d'entraide pour les femmes à l'externe ; Groupes d'entraide pour les mères à l'externe ; Accompagnements (cour, avocat) ; Maison Seconde Étape (suite à l'hébergement) ; Sensibilisation ; Conférences et ateliers.
CF	D'Main de Femmes (Centre de femmes)	Intervention	Café-rencontre, rencontre individuelles.
CF	La Marg'Elles (Centre de femmes)		Siège à la Table de concertation en matière de violence conjugale et d'agressions sexuelles. Activité : Commémoration Polytechnique ; Distribution de napperon lors de la Journée d'action contre la violence faite aux femmes ; Accompagnement socio-juridique ; Aide individuelle ; Café-rencontre sur le sujet ; Distribution <i>Rouge à lèvres</i> (bottin)
S	RSSS Montérégie	Recherche de cas de violence conjugale.	Il n'est pas recommandé de procéder à un dépistage de la violence conjugale. Par ailleurs, il est recommandé d'outiller et de former les intervenants afin qu'ils puissent mieux détecter les personnes qui subissent de la violence conjugale. Par exemple, une formation est dispensée aux intervenants des services intégrés en périnatalité et petite enfance.

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

Orientation 5 : Pour le respect de l'intégrité des femmes et leur sécurité dans tous les milieux de vie Objectif 2 : Prévenir et contrer l'exploitation sexuelle et la traite des femmes

PROGRAMMES			
Code	Organismes	Nom du programme	Description du programme
S	RSSS Montérégie		Aucun programme efficace n'a été recensé dans la littérature actuelle, donc, nous ne retrouvons pas ce type d'intervention à implanter dans le Programme national de santé publique. De plus, il serait intéressant de mieux circonscrire le problème auquel on veut s'attarder et son ampleur.

SERVICES			
Code	Organismes	Nom du service	Description du service
C	Maison des jeunes (Napierville)	Mission de base	Favoriser l'acceptation de soi et le respect de soi. Mise en lumière des différents pièges utilisés
CF	Accueil pour Elle	Services offerts par l'Accueil pour Elle	Hébergement ; Écoute ; Références ; Suivi interne et externe auprès des femmes ; Suivi interne auprès des enfants ; Gardiennage (activités) auprès des enfants à l'interne ; Groupe d'entraide pour les femmes à l'externe ; Groupes d'entraide pour les mères à l'externe ; Accompagnements (cour, avocat) ; Maison Seconde Étape (suite à l'hébergement) ; Sensibilisation ; Conférences et ateliers.
CF	D'Main de Femmes (Centre de femmes)	Mission de base (représentation)	À travers l'implication dans Femmes et ville, organisation de marches exploratoires.
CF	La Marg'Elles (Centre de femmes)		Siège au CNCPS et à la Table de concertation en matière de violence conjugale et d'agressions sexuelles. Activité de sensibilisation de la condition de vie des femmes d'ailleurs.
CF	La Moisson (Centre de femmes)	Mission de base	Nous nous associons à toutes activités de revendication, de défense de droits ou autres, liées à lutte contre la violence conjugale, l'abus ou l'exploitation sexuelle des femmes.

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

Orientation 6 : Vers une plus grande participation des femmes aux instances décisionnelles
Objectif 1 : Viser la parité de représentation dans les lieux de pouvoir

PROGRAMMES			
Code	Organismes	Nom du programme	Description du programme
CF	D'Main de Femmes (Centre de femmes)	Journée de ressourcement pour les femmes impliquées dans le développement local	Organisation d'une journée de ressourcement pour supporter et accompagner les femmes dans leurs implications sociales.
M	Ville de Châteauguay	La municipalité n'a pas d'autorité ni de juridiction en cette matière précise.	À travers son souci de transparence, la municipalité et le Conseil municipal s'assurent par contre que les instruments de démocratie soient bien accessibles et bien vivants. Exemples : accès à l'information ; plénières publiques du Conseil municipal.

PROJETS		
Code	Organismes	Nom du projet
M	CRE Vallée du Haut-Saint-Laurent	Projet d'énoncé de politique pour la parité et l'égalité à la CRÉ VHSL

Orientation 6 : Vers une plus grande participation des femmes aux instances décisionnelles
Objectif 2 : Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans la gouvernance locale et régionale

PROJETS			
Code	Organismes	Nom du projet	Description du projet
CF	Secrétariat à la Condition féminine	Entente en égalité	Ententes en égalité avec la CRÉ de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent 2007-2008 ; Entente administrative 2008-2010 ; Entente spécifique.

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

SERVICES			
Code	Organismes	Nom du service	Description du service
CF	Accueil pour Elle	Services offerts par l'intervenante à l'externe et par les intervenantes à l'interne	Fonctions de l'intervenante à l'externe : assure le service auprès des usagères externes à l'Accueil pour Elle et à la Maison Seconde Étape ; s'assure du suivi des anciennes hébergées et de celles résidant à la Maison Seconde Étape ; assure une relation d'aide, de l'écoute active, sécurise et encourage (support moral) les femmes ; motive les femmes à s'aider elles-mêmes et favorise leur autonomie ; accompagne les femmes, au besoin, dans certaines démarches ; etc. Fonctions des intervenantes à l'interne : assure une relation d'aide, de l'écoute active, sécurise et encourage (support moral) les femmes ; motive les femmes à s'aider elles-mêmes et favorise leur autonomie ; accompagne les résidentes, au besoin, dans certaines démarches à l'extérieur de l'Accueil pour Elle ; etc.
CF	D'Main de Femmes (Centre de femmes)	Mandat de représentation	Message livré à travers les différents lieux de représentations. Par exemple Femmes & Ville de Salaberry-de-Valleyfield.

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

ANNEXE 5 - Liste des répondantes et répondants à la consultation en ligne

➤ Ressources en condition féminine

Chantal Fortier, Responsable de la représentation et de la sensibilisation
Accueil pour Elle

Marie-Josée Leduc, Directrice
Maison d'hébergement Résidence Elle du Haut-Saint-Laurent

Re-nou-vie (Centre de femmes)

Caroline Dionne, Intervenante
La Marg'Elles (Centre de femmes)

Jacynthe Dubien, Coordonnatrice
D'Main de Femmes (Centre de femmes)

Dominique Labelle, Coordonnatrice générale
La Moisson (Centre de femmes)

Josyane Desjardins, Directrice générale
Fonds Idée

➤ Ressources jeunes & familles

Jean-François Martel, Coordonnateur
Maison des jeunes (Saint-Philippe)

Marie-Josée Leduc, Coordonnatrice
Maison des jeunes (Napierville)

Catherine Kammer-Mayer, Coordonnatrice
Forum Jeunesse VHSL

Thérèse Racine, Directrice
La Halte Familiale

➤ Réseau de la santé et des services sociaux

Lise Dandurand, Coordonnatrice Santé publique et développement des communautés CSSS Jardins-Roussillon
CSSS Jardins-Roussillon

Ginette Lafontaine, Adjointe à la planification, l'évaluation et la recherche
ASSS Montérégie

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

Jacinthe Demers, Directrice programmes
CSSS Haut-Saint-Laurent

➤ Développement et concertation

Claude Fillion, Coordonnatrice
CDC Beauharnois-Salaberry

Isabelle Corbeil, Coordonnatrice
CDC Haut-Saint-Laurent

Anne-Marie Lefebvre, Directrice générale adjointe
CRE Vallée du Haut-Saint-Laurent

Marie-Josée Racicot, Agente de développement
CRÉ Baie James

Marie Barrette, Directrice générale
SADC

➤ Commissions scolaires

Martine Duranceau, Conseillère en information scolaire
Commission scolaire des Trois Lacs

Marie-Louise Kerneis, Présidente de la commission scolaire des grandes seigneuries
Commission scolaire des grandes seigneuries

Wayne Goldthorp, Directeur général
Commission Scolaire New Frontiers

➤ Municipalités

René Monette, Directeur SRC
Ville de Salaberry-de-Valleyfield

Brunet, Paul G. , Directeur général
Ville de Châteauguay

Manon Bernard, Directrice générale
Ville de Vaudreuil-Dorion

➤ Employabilité

Luc Gauthier, Directeur
CRESO

RAPPORT DE CONSULTATION

Les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

Louise Clément, Directrice adjointe
Carrefour jeunesse emploi Beauharnois-Salaberry

Judith Gaudreault, Directrice générale
SEMO - LE JALON

➤ **Ministères**

Julie Rouleau, Conseillère régionale en égalité
Secrétariat à la Condition féminine

Marie Roger Fils, Conseillère aux opérations régionales
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

Mario Choquette, Conseiller en recherche et développement
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

➤ **Autres ressources communautaires**

Mario Trépanier, Coordonnateur
Via L'Anse

François Giguère, Coordonnateur
Comité Logement (Châteauguay)

Sylvie Rémillard, Directrice
Sourire sans faim

Jean-François Lavallée, Directeur-général
Maison sous les arbres, centre d'intervention de crise

➤ **Autres**

Louise LeBlond Vallée, Directrice générale
Maison Tresler

Carole Marcoux, Directrice de l'information et du développement corporatif
Hebdo Suroît

Kelly Ryan, Director
CEDEC



88, rue Saint-Laurent
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 6J9
Tél.: (450) 370-1881
Télec.: (450) 370-0110
Site Internet: www.crevhsl.org